



PARTENAIRES D'ABORD

Travailler ensemble pour les droits humains
et le développement démocratique



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique

Créé par une loi du Parlement en 1988, Droits et Démocratie (le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique) est une organisation canadienne non partisane et indépendante qui a le mandat de promouvoir le développement démocratique et d'appuyer et défendre les droits de la personne tels que définis dans la Charte internationale des droits de l'homme des Nations Unies. En partenariat avec la société civile et les gouvernements au Canada et à l'étranger, Droits et Démocratie met en œuvre et soutient des programmes visant à renforcer les lois et les institutions démocratiques, principalement dans les pays en développement.

Droits et Démocratie

1001, boul. De Maisonneuve Est, bureau 1100
Montréal (Québec) Canada H2L 4P9

Tél. : 514 283-6073

Téléc. : 514 283-3792

www.dd-rd.ca

dd-rd@dd-rd.ca

Rédaction

Le personnel de Droits et Démocratie

Traduction

Gabriel Chagnon

Révision

Lise Lortie

Production

Steve Smith et Marie-Hélène Bachand,
Agents, Relations extérieures

Design graphique

Rouleau • Paquin design communication

© Droits et Démocratie (*Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*)

Dépôt légal : Bibliothèque et archives nationales
du Québec, 2010
Bibliothèque et Archives Canada,
troisième trimestre, 2010
ISBN: 978-2-923539-41-6

Numéro d'enregistrement pour dons de charité :
0808345-59

PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL

En 2009, Droits et Démocratie a entrepris sa troisième décennie d'activités de promotion et de protection des droits humains internationaux et de soutien des institutions et des processus démocratiques dans le monde. L'année 2009 a également été une période de transition pour l'organisation. En effet, l'échéance du plan stratégique quinquennal 2005-2010 ayant été atteinte, Droits et Démocratie a procédé à l'établissement de ses objectifs jusqu'à l'année 2015.

À la suite d'un exercice qui a nécessité de faire le point sur le plan stratégique 2005-2009, d'effectuer des prévisions sur le contexte des droits humains et de la démocratie dans le monde pour les cinq prochaines années et de procéder à une consultation interne, afin d'établir les priorités stratégiques pour l'avenir, le conseil d'administration a adopté, en mars 2010, le plan stratégique 2010-2015. Les principaux éléments de ce plan sont indiqués à la page 5.

Tout en planifiant pour l'avenir, Droits et Démocratie a continué de mettre en œuvre ses programmes dans les domaines des droits des femmes, des droits des peuples autochtones, des droits économiques et sociaux et du développement démocratique dans onze pays prioritaires. Toutefois, dans le cadre de notre travail avec nos partenaires en Amérique latine, en Asie, en Afrique et au Moyen-Orient, nous avons constaté que la défense des droits humains et la promotion de la démocratie comportaient des dangers croissants. Les défenseures et défenseurs des droits humains qui œuvrent en première ligne et les militantes et militants pour la démocratie sont de plus en plus souvent menacés en raison du travail qu'ils accomplissent, ce qui rend notre soutien d'autant plus essentiel, et ce de façon continue.

Le présent rapport annuel souligne les réalisations de nos partenaires : les défenseures et défenseurs de la démocratie et des droits humains avec qui nous travaillons. ■



Droits et Démocratie

Centre international des droits de la personne
et du développement démocratique

TABLE DES MATIÈRES

PAGE

Message du président du conseil d'administration

2

Entrevue avec le président de Droits et Démocratie

3

Le personnel de Droits et Démocratie

4

Plan stratégique 2010-2015

5

PRIORITÉS THÉMATIQUES

6

Développement démocratique

6

Droits économiques et sociaux

7

Droits des femmes

8

Droits des peuples autochtones

9

PAYS

10

AFRIQUE

10

République démocratique du Congo (RDC)

10

Zimbabwe

10

MOYEN-ORIENT / AFRIQUE DU NORD

11

Jordanie

11

Égypte

11

Maroc

11

AMÉRIQUES

12

Colombie

12

Bolivie

12

Haïti

13

ASIE

14

Afghanistan

14

Chine

14

Birmanie

15

Indonésie

15

LA MOBILISATION DES CANADIENNES ET DES CANADIENS

16

Le Réseau étudiant Droits et Démocratie

16

Relations avec les parlementaires

16

Édition 2009 du Prix John-Humphrey Droits et Démocratie

16

Série de dialogues pancanadiens

16

ÉTATS FINANCIERS

17

Analyse des états financiers

17

Rapport de la direction

20

Rapport du vérificateur

21

États financiers consolidés

22

M E S S A G E

DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

J'ai le plaisir de participer pour une deuxième année à la présentation du rapport annuel de Droits et Démocratie. Le mandat de notre organisation est d'une importance cruciale : renforcer et promouvoir les droits de la personne et la démocratie partout dans le monde, d'une manière constructive et responsable.

Ces objectifs sont à la fois souhaitables et nécessaires. Ils s'inscrivent dans le cadre d'un effort soutenu visant la concrétisation des idéaux énoncés dans la *Charte internationale des droits de la personne*. Afin qu'elle puisse s'adapter pleinement aux réalités et aux besoins du XXI^e siècle, Droits et Démocratie doit aujourd'hui fonder son action sur des concepts clairs et sur des idées nouvelles.

Nous entrons en effet dans une nouvelle ère, certes marquée par des problèmes internationaux, mais également riche en possibilités. Lors d'une période difficile sur le plan économique, la tentation est souvent grande de restreindre les droits des citoyens les plus vulnérables au prétexte que la démocratie est soit un luxe, soit étrangère à leur culture locale. C'est la raison pour laquelle



Photo : © Alain Rhéaume

il importe de promouvoir, avec énergie et intelligence, la démocratie à titre de droit fondamental de tous les êtres humains, par la mise en œuvre de programmes efficaces. À cette fin, Droits et Démocratie se doit de maximiser ses ressources et de mieux cibler son action pour que le renforcement des droits de la personne et la promotion de la démocratie fassent partie intégrante de ses programmes.

Pour parvenir à une réelle efficacité et mener à bien son mandat, Droits et Démocratie doit compléter avec succès sa transition, et ainsi s'adapter aux défis du XXI^e siècle. Même si toute phase de transition comporte des défis, l'engagement et la persévérance de notre conseil d'administration et de notre nouvelle équipe de direction permettront de créer la synergie nécessaire à cette réussite. Dans cette perspective, il est primordial d'obtenir du soutien. C'est la raison pour laquelle nous avons fait appel à des organisations extérieures, telles que le cabinet Deloitte & Touche et la Société Sirco, de même qu'à des conseillers externes. Nous sommes convaincus que leur contribution nous aidera à affronter certains enjeux structurels, par exemple, notre modèle d'utilisation des ressources, ainsi que le rôle de Droits et Démocratie en matière de plaidoyer. Cette façon de faire permettra de cerner une problématique de longue date et de trouver des solutions, afin que Droits et Démocratie puisse exploiter au mieux ses ressources humaines et financières, tout en honorant pleinement son mandat dans le respect de la bonne conscience du peuple canadien.

En terminant, je tiens à souhaiter la plus cordiale bienvenue au nouveau membre du conseil d'administration, M. Jeyakumar Daniel, de l'Inde, et au nouveau président, M. Gérard Latulippe. C'est avec plaisir que je continuerai de travailler au sein du conseil et avec l'ensemble du personnel. Je suis persuadé qu'au cours de l'année à venir, ces actions combinées mèneront aux résultats souhaités, permettant ainsi à Droits et Démocratie d'atteindre les objectifs fixés et d'honorer pleinement son mandat. ■

Aurel Braun

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : **Aurel Braun** (depuis mars 2009).

Vice-président : **Jacques P. Gauthier** (depuis février 2008).
(président par intérim du 22 janvier au 27 mars 2010)

Président de Droits et Démocratie : **Rémy M. Beauregard** (de juillet 2008 à janvier 2010) et **Gérard Latulippe** (depuis mars 2010).

Membres internationaux : **Jeyakumar Daniel** (depuis mars 2010),
Soyata Maïga (depuis octobre 2008),
Guido Riveros Franck (de février 2007 à février 2010) et
Sima Samar (de janvier 2007 à janvier 2010).

Membres canadiens : **Payam Akavan** (de février 2008 à janvier 2010),
Bradley Farquhar (depuis juillet 2009),
Jean L. Guilbeault (depuis février 2008),
David Matas (depuis novembre 2009),
Marco Navarro-Genie (depuis juillet 2009),
Elliot L. Tepper (depuis février 2008) et
Michael Van Pelt (depuis novembre 2009).

Vous avez été nommé président en mars 2010, alors que Droits et Démocratie était en pleine crise. Comment avez-vous affronté la situation?

La crise publique qui touche Droits et Démocratie depuis janvier 2010 a eu un impact important sur l'organisation. Depuis que j'ai été nommé président par le gouvernement, ma priorité a été de faire en sorte que Droits et Démocratie se tourne vers l'avenir. J'ai fait appel au personnel et aux membres du conseil d'administration pour que nous bâtissions ensemble une organisation fondée sur des orientations nouvelles, qui prennent en compte nos champs d'expertise. Je souhaite d'ailleurs étendre notre expertise, avec la collaboration du Conseil d'administration, à de nouveaux domaines, comme la liberté d'expression, la liberté d'association, le journalisme citoyen pour la lutte pour la démocratie et les droits humains dans les pays où le régime politique est totalitaire ou encore la portée des partis politiques sur la société civile.

Plus tôt cette année, mon prédécesseur, Jacques Gauthier, a relevé la difficile tâche d'agir comme président par intérim à la suite du décès soudain de Rémy M. Beauregard et a donné un mandat exhaustif à Deloitte et Touche de revoir diverses pratiques en



Photo : © Marc Gilbert

cours à Droits et Démocratie. L'objectif de cette étude exhaustive est d'améliorer l'efficacité, la transparence et l'imputabilité de l'institution. Je m'engage à mettre en œuvre les décisions du Conseil d'administration suite aux recommandations de Deloitte Touche, lorsqu'elles me seront transmises plus tard dans l'année. J'ai également l'intention d'apporter, de concert avec le Conseil, d'autres améliorations organisationnelles, afin de faire de Droits et Démocratie un chef de file dans la promotion de la démocratie et des droits humains.

Comment Droits et Démocratie s'emploie-t-elle à accroître sa réputation, au Canada et à l'étranger?

Droits et Démocratie a été créée par une loi du Parlement en 1988. En tant qu'organisation canadienne, elle doit démontrer sa valeur ajoutée à toutes les Canadiennes et à tous les Canadiens. Au cours des mois et des années à venir, Droits et Démocratie va donc renforcer sa présence au pays et appeler les Canadiennes et les Canadiens à prendre part à l'important travail de l'organisation. Nous entendons notamment nous appuyer sur le succès de l'une de nos initiatives phares, la remise annuelle du prix John-Humphrey de Droits et Démocratie. En organisant des événements publics et en multipliant les interactions avec les partenaires locaux, nous espérons que les Canadiennes et les Canadiens prendront conscience qu'ils peuvent contribuer eux aussi à la défense et à la promotion de la démocratie et des droits de la personne, partout dans le monde.

Quelles sont vos priorités en ce qui concerne l'avenir de Droits et Démocratie?

Le potentiel de notre organisation dépasse grandement son financement. Pour demeurer un acteur important de la promotion de la démocratie à l'échelle internationale, Droits et Démocratie doit diversifier son financement. Actuellement, son financement de base, assuré par le gouvernement en vertu d'une allocation parlementaire, est salubre et même essentiel. Cependant, j'entends mettre l'accent sur la diversification et l'augmentation du financement par projet. Je suis convaincu que Droits et Démocratie, en tant qu'organisation caritative, est en mesure de récolter des fonds privés au profit de causes précises liées aux droits humains et à la démocratie, dans la mesure où ces causes sont importantes aux yeux des Canadiennes et des Canadiens. Pour y parvenir, il faut entre autres que nous arrivions à démontrer aux donatrices et donateurs les résultats de notre action. J'entends donc accentuer nos efforts sur les plans du suivi et de l'évaluation. Notre organisation doit aussi se doter d'une stratégie de communication qui met en lumière nos domaines d'expertise et nos réussites en matière d'amélioration des pratiques des États sur les plans des droits humains et de la démocratie.

À la fin des années 1980, les parlementaires ont confié à Droits et Démocratie un mandat assorti de deux objectifs indissociables : promouvoir et protéger les droits de la personne et renforcer les processus et les institutions démocratiques. L'une de mes priorités sera de parvenir à un équilibre entre ces deux objectifs, consolidant ainsi certains éléments de notre mandat.

Le conseil d'administration a approuvé le plan stratégique de Droits et Démocratie pour 2010-2015. Que pensez-vous de ce plan?

Le plan stratégique pour 2010-2015 est un bon outil de base qui va permettre à Droits et Démocratie de renforcer ses compétences essentielles et d'en acquérir de nouvelles. Il doit cependant être révisé avec l'appui du Conseil d'administration afin de s'accorder avec les nouvelles orientations de Droits et Démocratie. Néanmoins, je souhaite en particulier consolider le travail sur les médias indépendants et le dialogue avec les partis politiques et la liberté d'association, particulièrement dans les pays où la démocratie est en régression. Ce nouveau plan stratégique vise à accroître et à diversifier notre financement, mais également à renforcer notre présence sur le terrain dans des pays clés, particulièrement en Amérique latine. D'après mon expérience, c'est la meilleure façon de tisser des partenariats stratégiques tout en procédant aux analyses essentielles à une mise en œuvre efficace des programmes.

Quels défis attendent Droits et Démocratie dans les années à venir d'après vous?

La crise économique des deux dernières années a déjà des conséquences sur le niveau de financement de l'aide internationale par les pays donateurs. Pour Droits et Démocratie, cela représente évidemment un défi, mais également l'occasion de démontrer les résultats de son action et sa valeur ajoutée. Par ailleurs, on assiste depuis quelques années à un recul démocratique dans plusieurs pays où des leaders politiques se font élire, pour ensuite réduire l'espace démocratique. C'est notamment le cas au Venezuela et en Russie. Cette tendance croissante est marquée par un retour de la répression à l'encontre des défenseurs et défenseuses des droits de la personne et des militantes et militants pour la démocratie. Il est par conséquent important de mettre au point des outils novateurs, notamment fondés sur le Web et les nouveaux médias, pour soutenir celles et ceux qui luttent en première ligne pour les droits de la personne et la démocratie. ■

Équipe de direction

Nicholas Galletti, conseiller politique principal au président
Marie-France Cloutier, directrice, Administration et ressources
(jusqu'en février 2010)
Razmik Panossian, directeur, Politiques, programmes et planification
(jusqu'en février 2010)
Charles Vallerand, directeur des communications
(jusqu'en février 2010)
France-Isabelle Langlois, directrice adjointe, Politiques, programmes et planification
Michael Wodzicki, directeur adjoint, Politiques, programmes et planification
Anne-Marie Lavoie, directrice adjointe, Ressources humaines
Dominic Tremblay, directeur adjoint, Ressources financières et matérielles

Conseillers principaux, direction des programmes

Sylvain Beauchamp, conseiller principal, Responsabilité et primauté du droit
Anick Druelle, conseillère principale, Droits des femmes
Isabelle Johnson, conseillère principale, Suivi et évaluation
Marie Léger, conseillère principale, Droits des peuples autochtones
Maxime Longangué, conseiller principal, Développement démocratique
Carole Samdup, conseillère principale, Droits économiques et sociaux

Agents, direction des programmes

Lara Arjan, agente régionale, Moyen-Orient et Maghreb
Caroline Brodeur, agente de programme, Droits économiques et sociaux
Gisèle Eva Côté, agente de programme, Droits des femmes
Nelly Desrosiers, agente de liaison, Réseau étudiant de Droits et Démocratie
Alexandra Gilbert, coordonnatrice de projet, Droits des femmes en Afghanistan
Karim-André Laz, agent régional, Afrique
Jean-François Lesage, agent régional, Asie
Geneviève Lessard, agente de programme, Développement démocratique
Micheline (Mika) Lévesque, agente régionale, Asie
Lauren Ravon, agente régionale, Amériques
Sophie Rondeau, coordonnatrice, Réseau étudiant de Droits et Démocratie
Isabelle Solon Helal, agente de programme, Droits des femmes
Marie St-Louis, agente de programme, Droits des peuples autochtones
Elana Wright, coordonnatrice par intérim, Réseau étudiant de Droits et Démocratie

Agents, direction des communications

Marie-Hélène Bachand, agente, Relations extérieures
Olivier Bourque, agent, Relations extérieures *(jusqu'en mai 2009)*
Leila Kayali, Webmestre *(jusqu'en novembre 2009)*
Louise Lavallée, coordonnatrice, Centre de documentation
Marie Malo, agent, Publications *(jusqu'en septembre 2009)*
Louis Moubarak, coordonnateur, Communication événementielle
Steve Smith, agent, Relations extérieures
Kingslyne Toussaint, adjointe, Centre de documentation *(jusqu'en février 2010)*

Administration et ressources

Elaine Brooks, adjointe de direction à la présidence *(jusqu'en février 2010)*
Louise Chicoine, adjointe administrative
Patricia Daigle, coordonnatrice du soutien administratif
Danielle Laferté, adjointe administrative
Lise Masse, adjointe administrative
Carmen Melfi, réceptionniste
Diane Migneault, adjointe administrative
Viviane Poirier, adjointe de direction à la présidence *(jusqu'en octobre 2009)*
Suzanne Richard, adjointe administrative
Nancy Rochefort, commis à la comptabilité
Patrick St-Louis, adjointe, archives et bases de données *(jusqu'en octobre 2009)*
Josée Trottier, comptable
Isabelle Vallée, adjointe, archives et bases de données

BUREAU D'HAÏTI, PORT-AU-PRINCE

Danièle Magloire, directrice, Bureau d'Haïti
Claudy Dumas-Cauvin, administratrice
François Démésier, formateur / agent de suivi
Marie Guerda Edmond, formatrice / agente de suivi
Jean-Raymond Jean, chauffeur
Josette Montmaitre, préposée à l'entretien ménager
Yves Saint-Louis, adjoint administratif

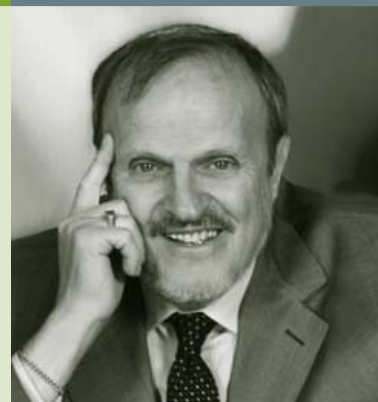
BUREAU D'AFGHANISTAN, KABOUL

18 employés dont les noms ne peuvent être divulgués par mesure de sécurité.

À LA MÉMOIRE DE RÉMY M. BEAUREGARD

M. Beauregard a été président de Droits et Démocratie, de sa nomination en mai 2008 jusqu'à son décès subit le 7 janvier 2010. Il laisse dans le deuil sa femme et son fils. Nous souhaitons nos plus sincères condoléances à sa famille et à tous ceux et celles qui le chérissaient. ■

Photo : © Alain Rhéaume



PLAN STRATÉGIQUE 2010-2015

LEÇONS APPRISSES

L'exercice d'élaboration du plan stratégique 2010-2015 effectué par Droits et Démocratie a commencé avec la mise en œuvre des recommandations émanant du plus récent examen quinquennal de Droits et Démocratie, dont le rapport a été présenté au Parlement par le ministère des Affaires étrangères en mai 2008. Cet examen a mis en évidence la qualité de l'approche employée par Droits et Démocratie dans la mise en œuvre de ses programmes, approche qui se fonde sur les meilleures pratiques dans les domaines de la bonne gouvernance, du développement démocratique et des droits humains, en mettant particulièrement l'accent sur le travail en partenariat avec les acteurs locaux. Notre expérience passée nous a permis de tirer de précieuses leçons, que nous avons incorporées dans le plan stratégique 2010-2015.

Depuis sa création, Droits et Démocratie privilégie une approche qui s'appuie sur des partenariats solides et élabore ses projets en employant des méthodes ancrées dans les réalités des pays où elle travaille. Cette façon de faire est particulièrement importante dans les pays autoritaires ou marqués par des conflits. Sur la base de ce principe, Droits et Démocratie et ses partenaires élaborent des programmes à partir d'une compréhension mutuelle des objectifs, ce qui leur permet d'obtenir des résultats.

Si les investissements de Droits et Démocratie ont été relativement modestes, ses projets et ses programmes ont donné lieu à des résultats qui correspondent généralement aux objectifs stratégiques établis pour 2005-2010. Cependant, la capacité d'engendrer des changements dans les structures démocratiques ou d'améliorer la situation au chapitre des droits humains nécessite des investissements à long terme en temps et en argent qui excèdent souvent les ressources de Droits et Démocratie. Par conséquent, les attentes en ce qui a trait aux impacts que vise l'organisation doivent être réalistes, et les objectifs réalisables.

PRIORITÉS STRATÉGIQUES

Dans le cadre de la préparation du plan stratégique 2010-2015, Droits et Démocratie a effectué une analyse du contexte des droits humains et de la démocratie en consultation avec plus de 300 experts et partenaires issus de diverses régions du monde. Ce processus a permis de déceler un certain nombre de tendances qui sont susceptibles d'influer sur les événements au cours des cinq prochaines années. Si des progrès ont été réalisés sur le plan des droits humains dans certaines régions et autour de certains enjeux, notamment les droits des autochtones, dans la grande majorité des pays où Droits et Démocratie exerce ses activités, la tendance actuelle se caractérise par un recul des droits humains et de la démocratie qui menace les acquis des dernières années. Des conflits armés persistants, des régimes autoritaires et l'absence d'engagement de la part des pays qui ont traditionnellement été à l'avant-garde de la défense des droits de la personne et de la démocratie sont autant de facteurs qui, ajoutés les uns aux autres, composent un portrait peu rassurant pour l'avenir.

Le nouveau plan stratégique 2010-2015 de Droits et Démocratie vise à positionner l'organisation pour qu'elle puisse relever ces défis dans les années à venir. Sur la base du mandat que lui a confié le Parlement de réduire le « large écart qui existe parfois entre l'adhésion officielle, par les États, aux accords internationaux des droits de la personne et les pratiques réelles de ces États en matière de droits humains », Droits et Démocratie s'est donné la mission et la vision suivantes pour les cinq prochaines années.

VISION

Un monde où enfants, femmes et hommes jouissent pleinement de leurs droits humains au sein de sociétés démocratiques.

Le mandat, la mission et la vision de Droits et Démocratie ont été traduits en trois objectifs interdépendants qui se renforcent mutuellement et qui serviront de cadre à la mise en œuvre de ses projets et de ses programmes entre 2010 et 2015.

Dans le but de s'adapter à un environnement international en changement perpétuel et de s'ajuster en fonction des reculs des droits humains et de la démocratie dans de nombreuses régions du monde, les objectifs stratégiques seront revus chaque année et des lignes directrices seront élaborées pour les programmes.

1 Promouvoir des lois et des politiques qui contribuent à donner effet aux droits humains internationaux

Dans le but de favoriser le développement démocratique dans les principaux pays où Droits et Démocratie est présent, nous porterons une attention particulière à certains droits : le droit à la non-discrimination, le droit à la justice et à la réparation, le droit de participation, le droit à la liberté d'expression, le droit à l'alimentation, le droit au travail et les droits collectifs. Le travail qui devra être effectué pour atteindre cet objectif mettra l'accent sur des types particuliers d'activités qui couvrent la préparation, la concertation, la réalisation et le suivi du dialogue entre les gouvernements et secteurs sociaux sur les droits mentionnés, le plaidoyer direct et ciblé et la soumission de cas de violations des droits priorités devant les mécanismes juridictionnels compétents.

Pour atteindre ces objectifs, les quatre priorités thématiques de Droits et Démocratie – **le développement démocratique, les droits économiques et sociaux, les droits des femmes et les droits des peuples autochtones** – seront maintenues pour les cinq prochaines années, mais d'importantes innovations y seront apportées. La programmation en matière de développement démocratique sera renforcée, car la consolidation des processus et des institutions démocratiques est essentielle à l'amélioration des pratiques des pays en matière de respect des droits humains. Un certain nombre de changements seront apportés au contenu du travail lié à chaque thématique prioritaire ; nous comptons élaborer un créneau d'expertise qui permettra d'améliorer l'efficacité de nos programmes et d'innover dans la façon dont nous les mettons en œuvre. De plus, Droits et Démocratie prévoit lancer un programme intitulé Initiative défenseurs des droits humains, visant à soutenir les partenaires qui évoluent dans des contextes dangereux et à assurer la défense des défenseurs et défenseuses des droits humains.

Nous sommes d'avis qu'en mettant l'accent sur la **démocratie, les droits, les acteurs** et les **institutions**, Droits et Démocratie sera plus efficace dans la réalisation du mandat que lui a confié le Parlement. ■

MISSION

Droits et Démocratie défend les droits humains universels et en fait la promotion par le renforcement des institutions et des pratiques démocratiques.

Nos programmes, plaidoyers et recherches sont réalisés en coopération avec la société civile, les communautés et les gouvernements.

Nous appuyons la participation démocratique des femmes et des hommes pour favoriser la pleine réalisation de leurs droits humains, principalement dans les pays en développement.

PRIORITÉS THÉMATIQUES

DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE

Le développement démocratique favorise la participation citoyenne aux débats portant sur les politiques publiques et aux prises de décisions par le renforcement des pratiques et des institutions démocratiques. Il encourage également la mise en place de systèmes politiques qui contribuent au mieux-être des individus et au respect, à la protection et à la concrétisation des droits de toutes les citoyennes et de tous les citoyens.

La démocratie englobe le droit à la liberté d'association et d'expression; l'existence d'un système politique multipartite; la primauté du droit; l'existence d'une société civile dynamique et indépendante; le droit de vote, la possibilité, pour les citoyennes et les citoyens, de se présenter en politique; la tenue d'élections libres et transparentes; et l'existence d'institutions permettant de responsabiliser le gouvernement et de l'obliger à rendre des comptes à ses citoyennes et citoyens.

En 2009-2010, Droits et Démocratie a élargi son travail dans trois domaines du développement démocratique, soit ceux de la liberté d'expression et des médias indépendants, du dialogue entre les partis politiques et de la participation politique locale.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET MÉDIAS INDÉPENDANTS

Les médias indépendants jouent un rôle essentiel, car ils obligent le gouvernement à rendre des comptes et gardent les citoyennes et les citoyens informés des affaires de l'État. Dans les régimes répressifs, où la libre expression est perçue comme une menace par les gouvernements autoritaires, les médias indépendants et les journalistes citoyens jouent leur rôle démocratique essentiel au prix d'énormes risques personnels.

Droits et Démocratie soutient les journalistes indépendants et les blogueurs, ou journalistes citoyens, en leur fournissant les moyens technologiques, la formation et les connaissances dont ils ont besoin pour effectuer leur travail de façon efficace et sécuritaire. Dans le cas de Democratic Voice of Burma, nous fournissons aux journalistes clandestins des caméras et des ordinateurs pour qu'ils puissent rapporter à la population birmane et à la communauté internationale les violations des droits humains commises par la junte militaire. Au Zimbabwe, nous travaillons avec le Media Institute of Southern Africa, afin de fournir aux journalistes des connaissances leur permettant de rapporter efficacement tout ce qui touche la transition démocratique. En Égypte, nous travaillons avec l'Egyptian Organization for Human Rights et la Fondation Friedrich Naumann afin de fournir aux blogueurs et aux journalistes des médias traditionnels une formation sur l'utilisation d'Internet et des autres outils liés aux nouveaux médias pour qu'ils puissent transmettre de l'information, des analyses politiques et des textes d'opinion.

DIALOGUE ENTRE LES PARTIS POLITIQUES

Les partis politiques sont une composante essentielle de la démocratie représentative. Ils servent à regrouper les revendications sociales et cherchent à obtenir le pouvoir afin de représenter ces revendications au sein du gouvernement. Ils constituent donc un véhicule essentiel pour l'exercice des droits politiques. Le fait que dans de nombreuses démocraties en émergence, les partis politiques soient souvent accablés de problèmes persistants causés par la recherche de l'intérêt personnel, la corruption, l'incohérence idéologique, leur caractère non inclusif et l'absence de légitimité constitue un problème de taille pour la réalisation des droits humains.

En 2009, Droits et Démocratie a établi un partenariat avec la Convention des partis politiques haïtiens afin d'accueillir des représentantes et des représentants de la Fondation bolivienne pour la démocratie multipartite à Port-au-Prince, afin d'échanger des idées sur le rôle et le fonctionnement des institutions multipartites dans la construction de démocraties durables, en particulier lors des processus de réforme constitutionnelle. Peter Kent, ministre d'État aux Affaires étrangères (Amériques), a reconnu le succès de cette rencontre lors d'un discours prononcé à l'occasion du Dialogue sur la démocratie, le 23 novembre 2009, la citant comme un exemple de la contribution du Canada à la démocratie dans l'hémisphère.



PLEINS FEUX SUR NOS PARTENAIRES

DEMOCRATIC VOICE OF BURMA (DVB)

Democratic Voice of Burma est une organisation médiatique birmane sans but lucratif vouée au journalisme responsable. Sa mission consiste à fournir des nouvelles exactes et impartiales à la population de Birmanie; à promouvoir la compréhension mutuelle et la collaboration entre les divers groupes ethniques et religieux du pays; à encourager et à maintenir l'expression d'une opinion publique indépendante; à favoriser les débats sociaux et politiques; et à transmettre aux citoyennes et citoyens de Birmanie les idéaux de la démocratie et des droits humains. Droits et Démocratie travaille en partenariat avec DVB depuis 1991.



Échange Haïti-Bolivie sur la démocratie multipartite

PARTICIPATION POLITIQUE LOCALE

Le renforcement de la capacité des citoyennes et des citoyens à participer à la vie publique, en particulier ces secteurs de la population qui ont été traditionnellement exclus de toute participation politique, est essentiel pour assurer l'existence d'une démocratie plurielle et représentative. Dans les pays présentant un degré élevé de décentralisation, les possibilités de participation politique sont multiples.

Droits et Démocratie travaille avec l'Association des femmes conseillères de Bolivie, afin de renforcer la capacité des femmes à mener des campagnes politiques, à être élues et à gérer des conseils municipaux de façon à renforcer le respect des droits humains.

Dans la province d'Antioquia, en Colombie, nous travaillons avec l'Institut populaire de formation afin de soutenir la participation de la population aux assemblées constituantes. Ces assemblées municipales visant à discuter des questions qui touchent la vie de la communauté, comme la consolidation de la paix et la sécurité, constituent des forums importants de démocratie directe à la base même de la culture démocratique dans les sociétés marquées par des conflits. ■

DROITS ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX LE DROIT À UNE ALIMENTATION SUFFISANTE

Dans un monde qui a atteint un degré de richesse inégalé, plus d'un milliard de personnes souffrent quotidiennement de la faim. Assurer le droit d'être à l'abri de la faim constitue donc l'un des plus grands défis de notre époque. Droits et Démocratie travaille au Népal, en Haïti, en Indonésie et au Malawi dans le but de relever ce défi, en apportant un soutien à la société civile, aux organisations communautaires et aux gouvernements dans l'élaboration de stratégies nationales visant à combattre la faim et ses causes. À partir d'une approche fondée sur le cadre des droits humains, Droits et Démocratie appuie l'organisation d'ateliers de formation sur les droits humains,



notamment le droit à l'alimentation, à l'intention des organisations de la base; la collaboration entre les associations rurales et les organisations nationales de la société civile; et l'amélioration de la gouvernance démocratique à partir d'initiatives en matière de lois et de politiques.

En 2009, Droits et Démocratie a publié un travail de réflexion sur son expérience de travail à l'échelle des pays, dans un document intitulé « L'utilisation du cadre des droits humains en tant qu'outil pratique pour l'évaluation des pays et la programmation visant à contrer la faim ». Ce rapport est disponible sur notre site Web.

L'accès à la terre est un facteur déterminant pour les millions de personnes qui dépendent de l'agriculture pour assurer leur sécurité alimentaire. Toutefois, pour les personnes qui vivent dans la pauvreté, en particulier les petits agriculteurs, les femmes et les populations autochtones, l'accès à la terre est à la fois limité et incertain. En 2009, Droits et Démocratie a lancé un nouveau projet de recherche visant à mieux comprendre la dimension des droits humains de la sécurité foncière dans le contexte du droit à l'alimentation. Dans le cadre de cette recherche, nous avons apporté notre appui au Rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation dans la réalisation d'une compilation d'études de cas et de deux consultations régionales en Asie du Sud-Est et du Sud. Les résultats de ce travail feront partie du prochain rapport thématique que le Rapporteur soumettra à l'Assemblée générale des Nations unies à l'automne 2010. ■

PLEINS FEUX SUR NOS PARTENAIRES

SAHARA NEPAL

Sahara Nepal est une organisation communautaire qui exerce ses activités dans la région de l'est du Terai, au Népal. L'organisation travaille avec les communautés autochtones pauvres, souvent isolées du reste de la société. Historiquement, les communautés autochtones se procuraient leur nourriture par les rivières, les forêts ou la culture de la terre, mais leur droit à ces ressources naturelles traditionnelles n'est pas protégé, et la faim chronique est endémique. Avec le soutien de Droits et Démocratie, Sahara Nepal offre une formation sur les droits humains aux communautés autochtones afin de les aider à mieux documenter leurs expériences et d'améliorer leur accès à des recours efficaces.



Projet Droit à l'alimentation : Prithivinagar, Nepal

INVESTISSEMENT ET DROITS HUMAINS

En mai 2009, Droits et Démocratie a organisé un séminaire sur le rôle du droit relatif aux droits humains dans le cadre de l'arbitrage international en matière d'investissement. La rencontre a réuni des chercheuses et chercheurs universitaires, des spécialistes des questions juridiques et des représentantes et représentants de la société civile, afin de discuter des traités bilatéraux d'investissement, des processus de règlement des différends et des implications pour les droits humains. La publication de Droits et Démocratie intitulée « Droits humains et traités bilatéraux d'investissement : le rôle du droit relatif aux droits humains dans l'arbitrage des différends entre investisseurs et États » (Luke Peterson, 2009) servait de document de base.

Au cours de l'année, Droits et Démocratie a distribué son outil méthodologique permettant d'effectuer des études d'impact sur les droits humains à l'échelle des communautés, et offert des formations sur l'utilisation de cet outil à des organisations canadiennes et internationales. Droits et Démocratie a aussi continué d'appliquer sa méthodologie dans le cadre d'études pratiques sur le terrain, sur la base de partenariats entre des acteurs locaux en Équateur, au Cameroun et en Bolivie et des organisations internationales, dirigées par Droits et Démocratie avec la Fédération internationale des ligues des droits de l'homme et Oxfam America. Chaque équipe d'évaluation a appliqué la méthodologie afin de déterminer et de documenter les impacts sur les droits humains de projets spécifiques d'investissement étranger dans des secteurs tels que les mines et les plantations de fruits.

En mars 2010, Droits et Démocratie a organisé un symposium qui a réuni des représentants de chaque équipe d'évaluation ainsi que des experts universitaires dans le domaine, notamment Christine Bader, conseillère du représentant spécial des Nations unies sur les entreprises et les droits humains, Alirio Uribe, avocat au Colectivo de Abogados José Alvear Restrepo en Équateur et Chris Jochnick, directeur du département du développement du secteur privé à Oxfam America. La rencontre a été l'occasion, pour les équipes et les experts en présence, de partager leurs expériences et de bénéficier des commentaires et des réflexions des autres participantes et participants. Le symposium s'est conclu sur un événement public qui a permis à nos invités d'interagir avec les Canadiennes et les Canadiens. L'outil d'évaluation des impacts sur les droits humains, intitulé « Droits devant » (2008), et les rapports des deux rencontres sont disponibles sur notre site Web. ■

DROITS DES FEMMES

LA COALITION POUR LES DROITS DES FEMMES EN SITUATION DE CONFLIT

Fondée en 1996 par Droits et Démocratie et un certain nombre de partenaires internationaux, la Coalition pour les droits des femmes en situation de conflit est au centre de notre programmation sur les droits des femmes. La Coalition a deux objectifs principaux : faire en sorte que les auteurs de crimes à caractère sexiste soient traduits devant les tribunaux de transition, de manière à établir une jurisprudence qui reconnaît la violence exercée à l'endroit des femmes dans les situations de conflits, et aider les survivantes de violences sexuelles à obtenir justice et réparation.

Au cours de l'année 2009-2010, la Coalition a été active sur de nombreux fronts, tant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. Sur le plan national, elle a contribué aux efforts de nos partenaires locaux au Pérou, au Zimbabwe et en Sierra Leone visant à mettre en application les principes de la Déclaration de Nairobi sur le droit des femmes et des filles à un recours et à réparation. À l'échelle internationale, la Coalition a poursuivi ses démarches pour faire en sorte que la Cour pénale internationale (CPI) s'inspire des principes de la Déclaration de Nairobi dans le cadre de son travail.

En novembre 2009, Droits et Démocratie a organisé à La Haye, à l'intention des chambres et du personnel de la CPI, deux colloques d'experts regroupés sous le thème « Réflexion sur les réparations accordées aux victimes de violence sexuelle dans le droit international ». Organisées en collaboration avec la Coalition et REDRESS, une organisation de défense des droits humains dont les quartiers généraux se trouvent au Royaume-Uni, les deux rencontres visaient à améliorer la compréhension juridique de la Déclaration de Nairobi et à promouvoir l'application de ses principes par la Cour. Quinze des dix-huit juges de la CPI ainsi que leurs conseillères et conseillers juridiques ont participé au colloque destiné aux chambres, qui a eu lieu sous les auspices des juges Fulford et Odio-Benito. Les participantes et participants ont pu entendre des présentations d'experts renommés tels que Theo Van Boven, Rapporteur spécial des Nations unies sur la torture de 2001 à 2004, et le juge Antonio A. Cancado Trindade de la Cour internationale de justice.

Au cours de l'année écoulée, la Coalition a poursuivi ses démarches visant à faire en sorte que les crimes de violence sexuelle soient dûment jugés. Parmi ses nombreuses interventions, la Coalition a signé une pétition rédigée par deux organisations partenaires, le Centre for Constitutional Rights et l'International Women's Human Rights Clinic. La pétition demande à la CPI d'accepter d'entendre un mémoire d'amicus curiae déclarant que Jean-Pierre Bemba, de la République démocratique du Congo, qui est accusé de crimes de guerre, devrait faire l'objet d'accusations cumulatives de viol et de torture, le viol et les autres formes de violence sexuelle constituant des formes de torture.

VIOLENCE SEXUELLE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

La violence sexuelle généralisée qui sévit en RDC n'est pas une suite d'actes commis au hasard, mais représente plutôt une campagne systématique ayant pour but de déstabiliser la société congolaise. À la demande initiale de Louise Arbour, à l'époque Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, cette campagne a fait l'objet d'un exercice soutenu de documentation par la Coalition. La première partie de ce travail de recherche a consisté à déterminer les forces motrices derrière le recours massif à la violence sexuelle entre 1993 et 2003, année où la guerre en RDC a été déclarée officiellement terminée. Le rapport de la Coalition, intitulé « Mettre fin à la violence sexuelle en République démocratique du Congo », rédigé



par Gaëlle Breton-Le Goff, membre de la Coalition, a été publié dans le numéro d'hiver 2010 de la revue Fletcher Forum of World Affairs. Au cours de l'année qui vient, la Coalition continuera de se pencher sur les causes premières de la violence sexuelle en RDC entre 2003 et 2010. ■

PLEINS FEUX SUR NOS PARTENAIRES

REDRESS

REDRESS est une organisation de défense des droits humains dont les quartiers généraux se trouvent au Royaume-Uni et qui aide les personnes ayant survécu à la torture à obtenir justice et réparation ainsi qu'à retrouver leur dignité. L'organisation a pour objectifs de forcer les gouvernements et les individus qui commettent des actes de torture à rendre des comptes, de mettre en place des mécanismes permettant d'assurer la conformité avec les normes internationales et d'obtenir des possibilités de recours pour les victimes. REDRESS donne la priorité aux intérêts et au point de vue des survivantes et des survivants dans tous les aspects de son travail. Dans le cadre de ses décisions et de ses interventions, la plus grande priorité est accordée à promouvoir le bien-être des survivantes et des survivants et à éviter tout traumatisme supplémentaire.



Réunion de la coalition à Kigali, Rwanda.
Photo : © Véro Boncompagni-09

LA DÉCLARATION DE NAIROBI SUR LE DROIT DES FEMMES ET DES FILLES À UN RECOURS ET À RÉPARATION

« Cette initiative de la société civile est particulièrement significative parce qu'elle donne une voix aux femmes et aux filles qui ont survécu à la violence sexuelle [...] La Déclaration de Nairobi redéfinit la réparation et guide l'élaboration des politiques dans le but d'appliquer le droit à réparation spécifiquement aux victimes de violence sexuelle. Le concept de réparation en tant que processus de transformation et de participation mis de l'avant dans la Déclaration de Nairobi constitue sa contribution la plus innovatrice et la plus inspirante. »

Valérie Couillard, « The Nairobi Declaration: Redefining Reparation for Women Victims of Sexual Violence », dans The International Journal for Transitional Justice, 2007, Oxford University Press, <http://ijtj.oxfordjournals.org/cgi/content/abstract/ijm030v1>.

DROITS DES PEUPLES AUTOCHTONES

Les conflits armés qui ont affligé le Pérou et le Guatemala au cours de la deuxième moitié du XX^e siècle ont donné lieu à des actes de violence généralisés perpétrés par les diverses factions en présence contre les femmes, en particulier les femmes autochtones. En dépit de la fin des hostilités dans les deux pays, ces conflits ont contribué à installer une culture de violence à l'égard des femmes dorénavant profondément ancrée dans les deux sociétés. Ce terrible état de fait prévaut également en Colombie, où les femmes autochtones sont gravement affectées par le conflit armé qui sévit dans ce pays.



PLEINS FEUX SUR NOS PARTENAIRES

ASOCIACIÓN DE CABILDOS INDÍGENAS DEL NORTE DEL CAUCA (ACIN) - COLOMBIE

L'ACIN compte plus de 110 000 membres représentant les peuples autochtones, les paysans et la communauté afro-colombienne de Colombie. Ses membres proviennent de 14 territoires collectifs autochtones et d'un certain nombre de municipalités du nord du Cauca. Fondée en 1994, l'ACIN prône la résistance pacifique au conflit armé et réclame le respect des droits territoriaux. Ses principaux objectifs sont la récupération des territoires traditionnels, l'autodétermination et l'autonomie gouvernementale ainsi que la promotion de l'identité autochtone.



Petite fille de la communauté de Diaguita, Argentine



Mission du président en Colombie, novembre 2009

La possibilité, pour les victimes de ces crimes, d'obtenir une réparation juste et adéquate est une priorité dans le cadre du programme sur les droits des peuples autochtones de Droits et Démocratie.

En 2009, Droits et Démocratie a lancé un nouveau projet conçu pour faciliter la collaboration entre les organisations partenaires au Pérou, en Colombie et au Guatemala et leur permettre de mieux combiner et coordonner leurs efforts visant à obtenir une réparation adéquate pour les femmes autochtones victimes des conflits armés dans leurs pays respectifs. Ce nouveau projet a aussi pour but de pousser plus loin les démarches visant à mettre en application les principes contenus dans la Déclaration de Nairobi sur le droit des femmes et des filles à un recours et à réparation (2007).

Droits et Démocratie a aussi entrepris des démarches visant à assurer une réparation adéquate pour les femmes autochtones victimes de violence sexuelle dans le cadre de la deuxième session du Mécanisme d'experts sur les droits des peuples autochtones à Genève, en août 2009. La présentation de Droits et Démocratie mettait l'accent sur la nécessité, pour les femmes autochtones, de participer pleinement et équitablement à l'élaboration de toutes les mesures de recours les concernant.

Au cours de l'année 2009-2010, Droits et Démocratie a également élaboré une campagne qui sera menée prochainement et qui portera sur les peuples autochtones de Colombie en danger d'extinction. La campagne mettra en évidence la situation critique dans laquelle se trouvent 34 peuples autochtones de Colombie en danger d'extinction, qui représentent un tiers des 102 peuples autochtones que compte le pays. Cette situation était au cœur de la mission menée par le président de Droits et Démocratie, Rémy Beauregard, en Colombie en novembre 2009, lors de laquelle il a rencontré des représentantes et représentants autochtones et a participé au Congrès national des femmes autochtones, dans la région de la vallée du Cauca.

Les femmes autochtones des Amériques, qui représentent environ 20 millions de personnes, sont victimes d'une double discrimination, d'une part en raison de leur origine autochtone et, d'autre part, en raison de leur sexe. La violence, la pauvreté, l'accès limité à l'éducation et à la santé ne sont que quelques-unes des conséquences de cette double discrimination. La reconnaissance de cette double discrimination par les cours de justice contribue de façon importante à réduire cette discrimination. En 2009-2010, Droits et Démocratie a poursuivi son travail consistant à sensibiliser les femmes autochtones à leurs droits et à les accompagner dans leur travail de documentation des cas de discrimination. Les objectifs du projet sont entre autres de faire en sorte que ces cas soient soumis à la Commission interaméricaine des droits de l'homme et d'établir une jurisprudence portant spécifiquement sur les femmes autochtones. Ce travail est effectué en collaboration avec la Clinique internationale de défense des droits humains de l'Université du Québec à Montréal (CIDDHU) et grâce à l'appui financier du Centre de recherches pour le développement international (CRDI). ■



PAYS AFRIQUE

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)

La situation des femmes en République démocratique du Congo (RDC) a continué de se dégrader au cours de l'année 2009-2010. De la promesse vide du président Joseph Kabila d'une « tolérance zéro » pour les crimes de violence sexuelle commis par les membres des forces armées de la RDC, à l'absence d'action de la part de la Cour pénale internationale par rapport au viol et aux autres formes de violence sexuelle, il y a certainement matière à frustration pour les défenseurs des droits humains qui travaillent à mettre fin aux atrocités commises contre les femmes en RDC.

Au cours de l'année 2009-2010, Droits et Démocratie a soutenu leurs efforts en mettant en œuvre une programmation qui se concentrait sur trois objectifs principaux : le soutien à cinq organisations

communautaires de défense des droits des femmes congolaises travaillant auprès des survivantes de violence sexuelle et luttant contre l'impunité entourant ces crimes ; l'offre de programmes de formation aux conseillers juridiques, aux avocats, aux juges, aux procureurs et aux agents de police sur les lois existantes contre la violence sexuelle en RDC ; et le soutien aux activités de recherche, de promotion et

de plaidoyer visant à faire de la sensibilisation à l'échelle nationale et internationale à propos de la situation de la violence sexuelle en RDC et de l'importance des efforts réalisés à la base par les organisations locales de femmes pour venir en aide aux survivantes et mettre fin à l'impunité.

En décembre 2009, Droits et Démocratie a aidé à organiser le Forum de Goma pour les droits des victimes de violences sexuelles, de concert avec ses partenaires locaux SOFEPADI, la Coalition congolaise pour la justice transitionnelle et REDRESS, une organisation de défense des droits humains ayant son siège social au Royaume-Uni. Le Forum s'est conclu sur une déclaration qui demande au gouvernement de la RDC et à la Cour pénale internationale de mettre fin à l'impunité pour les crimes de violence sexuelle et de favoriser une plus grande participation des victimes de crimes sexuels à la conception et à la mise en œuvre de programmes visant à leur venir en aide et à leur permettre d'obtenir réparation pour leurs souffrances. La déclaration est disponible sur notre site Internet. ■

PLEINS FEUX SUR NOS PARTENAIRES

SOFEPADI

SOFEPADI signifie « Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral ». Le personnel professionnel de cette organisation accompagne les survivantes de violence sexuelle, fait la promotion de la paix et favorise l'éducation sur les droits des femmes par des campagnes et des ateliers menés dans le district de l'Ituri, dans la province orientale, à Beni, dans la province du Nord-Kivu et dans la partie orientale de la RDC.

ZIMBABWE

L'objectif global de la programmation de Droits et Démocratie au Zimbabwe est de mettre fin à l'impunité qui entoure les violations des droits humains au pays. Au Zimbabwe, Droits et Démocratie travaille avec son organisation partenaire, Zimbabwe Lawyers for Human Rights, afin de répertorier les cas de violations des droits humains. Au Canada et à l'échelle internationale, Droits et Démocratie travaille à sensibiliser le public à la gravité de la situation qui prévaut au Zimbabwe au chapitre des droits humains. Notre programmation vise aussi à faciliter le recours à la justice, par les victimes de violations des droits humains, au moyen des mécanismes africains et internationaux de protection des droits humains et à soutenir les organisations locales qui apportent de l'aide aux victimes de ces violations au Zimbabwe.

Droits et Démocratie, en collaboration avec des organisations de la société civile d'Afrique australe qui se battent pour défendre les droits humains au Zimbabwe, a mis en place une base de données régionale qui offre un portrait complet de la situation des droits humains au Zimbabwe et de celle des quelque 4,5 millions de Zimbabweens en exil. Auparavant, la collecte des données se faisait de manière quelque peu désordonnée, avec des mesures de sécurité douteuses, et n'était pas vraiment adaptée à un usage axé sur le plaidoyer. La nouvelle base de données aide les organisations à recueillir des renseignements de façon plus systématique grâce à une méthodologie d'enquête normalisée qui tient compte des violations à caractère sexospécifique. Les témoignages recueillis serviront à appuyer les démarches de plaidoyer effectuées par les organisations de la société civile d'Afrique australe auprès de la Southern Africa Development



Community (SADC), la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples (CADHP), l'Union africaine (UA) et le système des Nations unies (ONU). Les violations des droits humains répertoriées dans la base de données seront intégrées au rapport qui doit être présenté au Conseil des droits de l'homme dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) du Zimbabwe, en 2011. De plus, dans l'éventualité où un mécanisme de justice transitionnelle serait mis en place au Zimbabwe, les résultats de cette enquête régionale seront essentiels en matière de recours et de réparation.

En plus de documenter les violations des droits humains au Zimbabwe et dans les pays avoisinants, Droits et Démocratie soutient la liberté d'expression et les médias indépendants en offrant un programme de formation pour les journalistes sur les enjeux liés à la transition vers la démocratie ■

THE ZIMBABWE LAWYERS FOR HUMAN RIGHTS (ZLHR)

ZLHR est une organisation de la société civile dont les bureaux se trouvent à Harare, Zimbabwe. Depuis sa fondation en 1996, ZLHR joue un rôle de premier plan dans la promotion et la protection des droits humains au Zimbabwe. Guidé par un engagement professionnel envers la primauté du droit et le respect des obligations internationales de droits humains qui incombent au Zimbabwe, ZLHR fournit des services essentiels allant du soutien juridique aux victimes de persécutions cautionnées par l'État à l'éducation publique et aux formations sur les droits humains pour les militantes et les militants et les organisations de la société civile qui œuvrent au sein des communautés. En 2008, ZLHR a reçu le prix John-Humphrey de Droits et Démocratie.



Irene Petras et Andrew Makoni,
Zimbabwe Lawyers for Human Rights

MOYEN-ORIENT | AFRIQUE DU NORD

JORDANIE

En 2005, le Royaume hachémite de Jordanie a créé et lancé sa première Stratégie nationale pour la jeunesse. Dans un contexte où 40 % de la population jordanienne est âgée de 12 à 30 ans, la Stratégie nationale pour la jeunesse touche une bonne partie de la population actuelle et future du pays. Trouver des façons efficaces de mettre en œuvre la stratégie et de favoriser l'atteinte de ses objectifs constitue donc un élément essentiel du développement de la Jordanie.

Droits et Démocratie travaille dans la région dans le but de soutenir la Stratégie nationale pour la jeunesse en créant des espaces où les jeunes Jordaniens peuvent dialoguer avec des représentants gouvernementaux, des parlementaires et des membres de la société civile, et où ils peuvent à la fois partager leurs expériences et fournir des idées pour la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour la jeunesse.



Droits et Démocratie et ses partenaires du département d'études de la jeunesse de l'University of Minnesota ont aussi soutenu un forum civique pour les jeunes d'une durée de trois jours qui a eu lieu à Amman, en Jordanie, sous la direction du Princess Basma Youth Resource Center. Le forum, entièrement piloté par des jeunes, a réuni 50 jeunes femmes et hommes provenant de Jordanie et de la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (gracieuseté du Safar Youth Mobility Fund), qui ont participé à un dialogue afin d'examiner les diverses voies de participation : civique, politique et médiatique. Si les jeunes comprennent bien

les liens qui existent entre la participation civique et la participation politique, ils ont tendance à être réfractaires à cette dernière. Ainsi, on a constaté que les jeunes Jordaniens utilisaient les nouveaux médias comme un outil pour faire connaître leurs initiatives civiques plutôt que pour faire des plaidoyers ou réclamer des changements politiques. Dans ce contexte, Droits et Démocratie a pour objectif de travailler avec les jeunes Jordaniens dans le but d'accroître leur participation sur ce plan au cours des cinq prochaines années. ■

PLEINS FEUX SUR NOS PARTENAIRES

L'ARDEG

Droits et Démocratie travaille en partenariat avec l'Association régionale pour le développement du Gharb (ARDEG) depuis 2007. Le travail de l'ARDEG consiste à fournir aux jeunes de Sidi Yahya el Gharb des outils leur permettant de devenir des citoyens engagés au sein de leur communauté. Le projet, qui a commencé en 2009, a pour objectif d'assurer la transition de la programmation marocaine de Droits et Démocratie en renforçant les capacités de l'ARDEG, relativement à la mise en œuvre du programme de réalisations dans le domaine public, et en suscitant la participation de plusieurs universités marocaines et d'autres organisations de jeunes à travers le Maroc.



Forum civique pour les jeunes, Amman, Jordanie

ÉGYPTE

Les blogues politiques jouent un rôle de plus en plus important dans plusieurs pays arabes, notamment en Égypte, où les blogueurs contribuent à pousser toujours plus loin les limites de la réforme politique depuis 2003. Selon certaines estimations approximatives, il y aurait environ 4 000 blogueurs actifs en Égypte, dont la vaste majorité serait âgée de moins de 30 ans, issue de la classe moyenne et bien éduquée.

Le projet de Droits et Démocratie en Égypte, qui a débuté en janvier 2010, vise à encourager les blogues en tant que source indépendante d'information pour le public égyptien, en offrant aux blogueurs des formations leur permettant d'acquérir des compétences techniques, de consolider leurs liens avec les journalistes des médias traditionnels

et d'accroître leur crédibilité en tant que sources d'information et d'analyse politique. En d'autres mots, le projet a pour objectif de transformer l'état actuel du blogue en une forme fiable de journalisme citoyen. Ce faisant, il vise à fournir aux Égyptiens un meilleur accès à de l'information crédible et indépendante et à favoriser l'émergence d'une citoyenneté plus consciente sur le plan politique et mieux outillée pour participer au changement social et même pour en être le catalyseur.

Le projet est mené en collaboration avec la Fondation Friedrich Naumann pour la liberté et l'Egyptian Organization for Human Rights. Sa réalisation a été rendue possible grâce au soutien du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI). ■

MAROC

Les jeunes de moins de 25 ans forment 60 % de la population du Maroc, et le taux de chômage chez les jeunes est très élevé. Au Maroc, les jeunes marginalisés constituent une force qui pourrait être porteuse de changements si elle disposait des outils adéquats.

En 2006, Droits et Démocratie a pris la décision stratégique de travailler avec des groupes marginalisés dans les régions rurales du Maroc, afin de fournir aux jeunes une formation sur les méthodes de plaidoyer pour leur permettre d'accéder aux structures municipales et à celles d'autres paliers de gouvernement. Le projet utilise un modèle unique d'engagement des jeunes, axé sur les réalisations dans le domaine public.

En 2009, nous avons décidé de poursuivre notre travail en nous appuyant sur la première phase du projet mené avec l'Association régionale pour le développement du Gharb (ARDEG). L'expansion du projet s'échelonna sur les trois à cinq prochaines années, avec la participation de plusieurs universités et communautés marginalisées dans au moins trois régions du Maroc. Un soutien technique a été offert par le programme d'études de la jeunesse de l'University of Minnesota et l'American Friends Service Committee, au Moyen-Orient. ■

AMÉRIQUES

COLOMBIE

Depuis presque cinquante ans maintenant, le conflit armé qui sévit en Colombie a eu – et continue d’avoir – un impact désastreux sur la population du pays et sur son développement démocratique. Dans ce contexte, les assemblées constituantes municipales représentent un vecteur de démocratisation et un moyen essentiel pour apporter des solutions pacifiques aux nombreux problèmes générés par le conflit. Ces assemblées offrent un espace de dialogue et de prises de décisions où les principaux acteurs de la société (secteurs sociaux, autorités locales, dirigeants religieux et secteur privé) peuvent aborder des préoccupations communes touchant la paix, l’égalité et le développement démocratique.

Depuis 2006, Droits et Démocratie travaille en partenariat avec l’Institut populaire de formation (Instituto Popular de Capacitación, IPC) dans le but de soutenir le renforcement des assemblées constituantes municipales du département d’Antioquia, en ayant recours à une variété de moyens : animation de débats, supervision d’exercices consistant à



formuler et à exprimer des consensus sur la base d’une approche fondée sur les droits humains, offre de formations, soutien aux assemblées constituantes dans leur quête de reconnaissance par les autorités officielles et le public. La prochaine étape consistera à élargir ce projet unique et efficace à l’échelle régionale, puis nationale. ■

PLEINS FEUX SUR NOS PARTENAIRES

L’INSTITUTO POPULAR DE CAPACITACIÓN (IPC)

L’IPC possède plus de 25 années d’expérience dans la région d’Antioquia. Spécialisé dans les droits humains et la participation citoyenne, l’IPC couvre plusieurs champs d’activité, qui vont de la recherche aux communications, en passant par les communautés et les organisations sociales, le renforcement des capacités et l’élaboration de stratégies d’impact directes et concertées. L’une de ses forces est sa capacité de travailler à tous les paliers de la vie politique, que ce soit les instances étatiques locales et départementales, les organisations de la base, les coopératives, les associations, les universités et les centres de recherche.



Assemblée populaire, Colombie

BOLIVIE

En décembre 2008, Droits et Démocratie a lancé un projet s’échelonnant sur trois ans, visant à promouvoir la participation politique des femmes en Bolivie, en partenariat avec l’Association des femmes conseillères de Bolivie (Asociación de consejales de Bolivia, ACOBOL). Dans un pays où la majorité de la population est autochtone, le travail effectué par Droits et Démocratie consiste surtout à offrir des formations aux femmes autochtones qui souhaitent se présenter aux élections et à favoriser le dialogue interculturel entre les femmes autochtones et non autochtones qui participent à la vie politique locale.

En 2009-2010, un projet de recherche a été entrepris avec l’ACOBOL dans le but de déterminer les besoins et les priorités des femmes qui prennent part à la politique municipale dans l’ensemble des neuf départements de Bolivie. Avec l’appui de Droits et Démocratie, l’ACOBOL a formé près de 1 000 femmes, tant des femmes qui souhaitent être réélues que des femmes leaders qui voulaient s’investir en politique municipale. Ces formations visaient à renforcer la

capacité des femmes à évoluer de façon efficace en politique municipale, et à intégrer une approche axée sur les droits de la personne dans le cadre de leur travail de décideuses à l’échelle locale.

Le réseautage est aussi une composante essentielle du projet. Tout au long de l’année, des activités de réseautage ont été organisées pour les femmes des municipalités urbaines et rurales, notamment les femmes autochtones élues, de tous les coins de Bolivie, pour qu’elles puissent se rencontrer et partager leurs expériences. En octobre 2009, en collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités (FCM), Maria Eugenia Rojas Valverde, directrice de l’ACOBOL, et Beatriz Tórrez de Hoyos, conseillère municipale et présidente de l’association des femmes élues du département de Santa Cruz, se sont rendues au Canada pour discuter de l’expérience des femmes qui prennent part à la politique municipale en Bolivie, et pour partager leur expérience avec les femmes canadiennes œuvrant en politique locale. ■

L’ACOBOL

L’Association des femmes conseillères de Bolivie (Asociación de consejales de Bolivia) est une organisation nationale créée à La Paz en 1999. L’association travaille au renforcement et à l’accroissement de la participation politique des femmes à l’échelle locale, et lutte contre la violence faite aux femmes dans l’arène politique. L’ACOBOL est constituée de l’ensemble des conseillères municipales et mairesses des 314 municipalités de Bolivie. Elle compte actuellement plus de 1 600 membres.

En 2009, grâce au soutien financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), Droits et Démocratie a lancé un nouveau programme d'une durée de quatre ans intitulé Renforcement de la gouvernance démocratique et promotion des droits de la personne en Haïti.

Ce programme a trois objectifs principaux :



Renforcement du dialogue entre l'État et la société civile par l'accroissement de la capacité des organisations de la société civile haïtienne à participer de façon constructive et à influencer les décideurs en matière de politiques publiques relatives à des enjeux de droits humains. Au cours de la première année du programme, Droits et Démocratie a offert une formation à plus de 100 organisations de la société civile haïtienne sur les techniques de plaidoyer et a fourni un appui technique et financier à cinq campagnes de plaidoyer mises en œuvre par des organisations de la société civile sur d'importants enjeux de droits humains et de développement démocratique en Haïti : les droits des femmes, les droits des prisonniers, le droit à l'identité, le droit à l'alimentation et l'engagement des jeunes dans la construction de la démocratie.

Renforcement de l'Office de la protection du citoyen (OPC), seule institution étatique indépendante vouée à la défense des droits de la personne en Haïti. En 2009, Droits et Démocratie a appuyé l'OPC dans la préparation d'un rapport sur la situation des droits humains en Haïti, qui doit être soumis au Conseil des droits de l'homme dans le cadre de l'Examen périodique universel (EPU) en 2010. En raison du tremblement de terre, la participation d'Haïti à l'EPU a été reportée à la fin de l'année 2011. Droits et Démocratie a aussi soutenu les démarches de l'OPC visant à consolider le cadre légal dans lequel il opère.

Renforcement de la participation politique des femmes et appui au dialogue entre les partis politiques. Dans la période menant aux élections sénatoriales de 2009 en Haïti, Droits et Démocratie a travaillé avec son partenaire Fanm Yo La à offrir une formation destinée aux candidates au Sénat un peu partout au pays. Il a aussi collaboré avec la Convention des partis politiques haïtiens et la Fondation bolivienne pour la démocratie multipartite afin d'engager un dialogue Sud-Sud entre Haïtiens et Boliviens sur le rôle des partis politiques dans la construction de la démocratie et dans les processus de réforme constitutionnelle.

Dans un pays où plus de la moitié de la population est âgée de moins de 21 ans, la participation des jeunes à la construction de la démocratie se trouve au cœur de la programmation de Droits et Démocratie. En 2009, Droits et Démocratie a travaillé avec la FOKAL (Fondation Connaissance et Liberté) dans le but de mettre sur pied un réseau de clubs de jeunes dans six des dix départements d'Haïti afin de susciter chez les jeunes un engagement par rapport aux questions d'intérêt national et de les appuyer dans la réalisation d'initiatives citoyennes au sein de leurs communautés. ■

PLEINS FEUX SUR NOS PARTENAIRES

KAY FANM

Kay Fanm (La maison des femmes) est un partenaire de longue date de Droits et Démocratie. Kay Fanm travaille à la défense des droits des femmes et gère une maison de transition pour les femmes et les filles victimes de violence. En août 2009, avec l'aide de Droits et Démocratie, Kay Fanm a produit un rapport combiné pour la période 2007-2008 sur la situation de la violence perpétrée contre les femmes et les filles en Haïti, qui met l'accent sur les cas qui ont été portés devant les tribunaux. De plus, dans le cadre de son nouveau programme s'échelonnant sur quatre ans, Droits et Démocratie soutient une campagne de plaidoyer dirigée par Kay Fanm ayant les objectifs suivants : 1) assurer le traitement et le suivi adéquat des dossiers de plaintes de femmes victimes d'agressions dans le cadre du système judiciaire 2) promouvoir l'élaboration et l'adoption de lois et de textes réglementaires pour favoriser l'avancement des droits des femmes, et 3) inciter la population haïtienne et les instances étatiques concernées à se responsabiliser davantage par rapport à la violence à l'égard des femmes.

Kay Fanm a subi de lourdes pertes lors du terrible tremblement de terre qui a frappé le pays le 12 janvier 2010. Magalie Marcelin, l'une de ses membres fondatrices et l'un des piliers du mouvement féministe haïtien, a perdu la vie; les bureaux de l'organisation ont été en partie détruits; le refuge pour les femmes et les filles victimes de violence a dû être délocalisé; et plusieurs des activités et des ateliers prévus pour les premiers mois de l'année ont dû être annulés ou reportés à plus tard.

Au lendemain du tremblement de terre, de nombreuses agressions sexuelles contre les femmes et les filles ont été rapportées dans les camps de réfugiés, et Kay Fanm a offert un soutien psychosociologique aux victimes.



Pour plus d'information :
Réunion du réseau de clubs de jeunes.
<http://l'vagueaufutur.blogspot.com>

L'EXPERT INDÉPENDANT DES NATIONS UNIES SUR LA SITUATION DES DROITS DE L'HOMME EN HAÏTI

À l'invitation de Droits et Démocratie, l'expert indépendant des Nations unies sur la situation des droits de l'homme en Haïti, Michel Forst, s'est rendu au Canada en mai 2009, afin de discuter des constats émanant de son premier rapport remis au Conseil des droits de l'homme de l'ONU et d'exhorter le Canada à porter une attention particulière à la réalisation des droits sociaux, économiques et culturels en Haïti.

« La population d'Haïti voit bien que dans d'autres pays les droits humains sont effectivement interdépendants et indivisibles, mais que chez eux, ce n'est pas le cas. Tant que le concept ne s'incarnera pas dans des projets très concrets, la Déclaration universelle restera à ses yeux un texte étranger. »

Michel Forst

ASIE

AFGHANISTAN

Les 12 derniers mois ont laissé un goût amer dans la bouche des femmes afghanes. En avril 2009, les défenseuses et défenseurs des droits des femmes au pays et leurs partenaires internationaux ont sonné l'alarme à propos d'un nouveau projet de loi sur le statut personnel chiite que le président Hamid Karzaï avait signé en catimini et qui accordait aux hommes de la minorité chiite d'Afghanistan d'énormes pouvoirs sur leur épouse. Au plus fort de la controverse, environ 300 femmes afghanes sont descendues dans les rues de Kaboul pour protester contre la loi, ce qui a constitué la plus importante manifestation pour les droits des femmes depuis 1970. Considérée comme le reflet d'une présence de plus en plus ancrée d'une culture



Atelier de Droits et Démocratie en Afghanistan

mollahs ont permis d'aborder la question du nouveau contrat national de mariage, et d'autres ont réuni les membres d'organisations de femmes afghanes, ainsi qu'une militante marocaine pour les droits des femmes, qui a partagé les expériences de son groupe, Global Rights, dans les démarches entourant la réforme du code de la famille au Maroc. Global Rights a aussi participé à la troisième conférence annuelle de Droits et Démocratie sur le droit familial dans l'islam, à Kaboul. Ces conférences ont constitué une occasion unique, pour les organisations de la société civile, les représentants gouvernementaux et les organisations internationales, de se rencontrer afin de partager les leçons apprises et de discuter des prochaines démarches à entreprendre dans le cadre de la réforme du code de la famille en Afghanistan.

Droits et Démocratie a aussi établi des partenariats avec des organisations afghanes qui fournissent des services d'aide juridique dans le domaine du droit de la famille et a poursuivi son soutien à des initiatives locales menées par des femmes qui utilisent la radio pour diffuser des messages portant sur les enjeux liés au droit de la famille. ■

des droits humains en Afghanistan, la manifestation a également servi à rappeler l'ampleur du défi qui reste à relever au chapitre des droits de la personne dans ce pays. La controverse entourant la loi sur le statut personnel chiite a attiré l'attention, à l'échelle internationale, sur la programmation de Droits et Démocratie en Afghanistan, plus particulièrement sur son projet financé par l'ACDI, intitulé *Une mesure d'égalité pour les femmes afghanes : les droits en pratique*. Le projet, qui en est à sa troisième année, a pour objet de favoriser la participation des organisations de la société civile afghane à la révision des lois de la famille existantes. Ce travail est mieux connu sous le nom de Comité de révision du code de la famille, un groupe composé de représentants du ministère afghan de la Condition féminine, de la Cour suprême, du ministère de la Justice, de l'Association du barreau d'Afghanistan et des organisations de la société civile afghane, ainsi que de membres de la Commission indépendante des droits de la personne d'Afghanistan et de deux membres du personnel de Droits et Démocratie. Les membres du Comité de révision se sont rencontrés régulièrement au cours de l'année afin de finaliser l'ébauche à la réforme du code de la famille sunnite, qui devait être acheminée au ministère de la Justice en avril 2010. Le Comité de révision a aussi été invité par le ministère

des Affaires étrangères de l'Afghanistan à faire partie d'un comité consultatif chargé de préparer le premier rapport au pays portant sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDEF).

Les autres activités menées par le personnel de notre bureau de Kaboul en 2009-2010 ont été notamment les suivantes : le soutien à la commission des femmes sur la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes (EVEF); la participation à un comité stratégique d'UNIFEM chargé d'émettre des recommandations sur la loi sur l'EVEF; l'organisation de rencontres sur le processus d'élaboration des lois avec des partenaires locaux; et la présentation d'opinions et d'analyses d'experts dans le cadre de conférences et devant des organisations internationales qui souhaitent mieux comprendre le processus d'élaboration des lois et des enjeux entourant les droits des femmes en Afghanistan.

Depuis son lancement, en 2007, le projet *Droits en pratique* de Droits et Démocratie a permis d'offrir des formations et des ateliers à des milliers de femmes et d'hommes. Au cours de la dernière année, des ateliers de formation sur les droits des femmes dans l'islam ont été offerts dans cinq provinces. Des sessions de formation spécialement conçues pour les

CHINE

En 2003, un mouvement citoyen de défense des droits humains connu sous le nom de *weiquan yundong* a vu le jour en Chine. Ce mouvement avait pour objectif d'exiger que le gouvernement rende des comptes relativement à l'application de ses propres lois, de sa constitution et des traités internationaux des droits de la personne ratifiés par la Chine.

Le soutien apporté par Droits et Démocratie au mouvement *weiquan yundong* prend de nombreuses formes. Cette année, nous avons animé des sessions de formation offertes à 30 dirigeants du mouvement. Ces ateliers ont permis à ces femmes et à ces hommes de mieux comprendre les mécanismes des Nations unies qui pourraient

être utilisés afin de réduire l'écart qui existe entre les pratiques de la Chine en matière de droits humains et ses obligations en vertu des nombreux traités internationaux qu'elle a ratifiés.

Au cours de l'année, notre organisation partenaire, le China Labour Bulletin (CLB), a poursuivi son travail consistant à appuyer les démarches effectuées par les travailleurs chinois pour obtenir une compensation en cas d'accidents de travail

ou de non-respect, par l'employeur, de ses obligations contractuelles, comme le refus de payer les salaires ou les heures supplémentaires. Le but de ce projet est d'aider les travailleurs à acquérir une meilleure connaissance de leurs droits et des mécanismes juridiques existants, tels que les tribunaux du travail, qui sont des outils permettant de contester les violations de ces droits.

Une délégation d'experts canadiens mise sur pied par Droits et Démocratie et menée par Jacques Gauthier, vice-président du conseil d'administration et Rémy M. Beauregard, président de Droits et Démocratie, s'est également rendue à Beijing en novembre dernier, afin de discuter des approches à adopter pour répondre aux enjeux liés à la diversité ethnique, culturelle et religieuse avec les représentants de l'école du Comité central du Parti. La discussion, qui portait aussi sur la nécessité pour la Chine d'honorer ses engagements internationaux en la matière, a été franche, constructive et sans complaisance, et se poursuivra au cours des années à venir. ■

PLEINS FEUX SUR NOS PARTENAIRES

LE CHINA LABOUR BULLETIN (CLB)

Créé en 1994 à Hong Kong par le syndicaliste Han Dongfang, le China Labour Bulletin (CLB) fonde ses activités sur les principes des droits humains tels que formulés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et les traités connexes. Le CLB fournit de l'information et de l'éducation sur les droits syndicaux et les normes du travail aux travailleurs et aux organisateurs syndicaux en Chine; offre un forum où les travailleurs peuvent exprimer leurs opinions et leurs revendications sur les enjeux liés au travail et aux questions économiques; favorise l'accès des travailleurs à divers mécanismes de règlement des différends; mobilise un réseau de militants syndicaux en Chine; et travaille à renforcer la solidarité avec le mouvement syndical international en tenant les syndicats étrangers et la communauté internationale au courant de la situation des relations du travail en Chine. L'adresse du site Internet du China Labour Bulletin est www.china-labour.org.hk/iso.

BIRMANIE

Le soutien apporté par Droits et Démocratie à la défense des droits humains et à la promotion de la démocratie en Birmanie a débuté en 1990, et compte parmi ses engagements de plus longue date. Durant l'année 2009-2010, ce soutien s'est manifesté sous la forme de nombreuses actions, tant au Canada que sur la scène internationale.

Au Canada, Droits et Démocratie a commandité la première canadienne du documentaire *Burma VI: Reporting from a Closed Country*, par le réputé réalisateur danois Anders Østergaard, dans le cadre du Festival international canadien du documentaire Hot Docs, à Toronto. Droits et Démocratie a aussi commandité une projection, sur la colline du Parlement, de ce même documentaire, qui a par



la suite été mis en nomination pour un Oscar dans la catégorie du meilleur long métrage documentaire. Droits et Démocratie a également contribué au financement d'un nouveau documentaire « Birmanie l'indomptable, la résistance d'un peuple » réalisé par les cinéastes montréalais Hélène Magny et Pierre Mignault sur la contribution de la société civile birmane au mouvement pro-démocratique et a coprésenté la première du film à l'occasion des Rencontres internationales du documentaire de Montréal, en novembre 2009.

Droits et Démocratie a aussi commandité la tournée pan-canadienne de conférences de l'auteure Zoya Phan, venue présenter son autobiographie *Little Daughter*, où elle relate son expérience d'enfant qui a grandi sous le régime militaire en Birmanie. Zoya a donné une conférence dans le cadre de l'Ottawa International Writer's Festival, ainsi que des discours lors d'événements organisés par les délégations du Réseau étudiant Droits et Démocratie à la York University et à l'University of Western Ontario.

À l'échelle internationale, le travail de Droits et Démocratie avec le groupe Democratic Voice of Burma (DVB) a progressé sur de nombreux fronts. Malgré le fait que les élections qui doivent avoir lieu prochainement en Birmanie soient déjà considérées comme illégitimes et non démocratiques, il est essentiel que le processus électoral fasse l'objet d'une observation objective et indépendante. Droits et Démocratie, avec l'appui du programme Glyn Berry du ministère des Affaires étrangères, apporte un soutien à DVB dans ses efforts visant à assurer que les élections fassent l'objet d'une couverture indépendante, tant à l'intérieur du pays que dans la communauté internationale. ■

PLEINS FEUX SUR NOS PARTENAIRES

LE GOUVERNEMENT DE COALITION NATIONALE POUR L'UNION DE LA BIRMANIE (NCGUB)

En décembre 1990, un groupe de membres du Parlement élus dans le cadre des élections générales birmanes de mai 1990 a été envoyé en exil, afin de mobiliser un soutien international en faveur de la démocratie en Birmanie. Dirigés par Sein Win, cousin germain de Daw Aung San Suu Kyi, et initialement basés à la frontière entre la Thaïlande et la Birmanie, ces députés ont constitué un gouvernement en exil maintenant connu sous le nom de Gouvernement de coalition nationale pour l'union de la Birmanie (NCGUB). Le siège social du NCGUB est présentement situé à l'extérieur de Washington, D.C., d'où il continue de mener des actions internationales visant à rétablir la démocratie en Birmanie.



Birmanie l'indomptable, la résistance d'un peuple.
Crédit : © InformAction Films Inc.

INDONÉSIE

Le contrôle civil du secteur de la sécurité en Indonésie, qui englobe les forces militaires et policières ainsi que les services de renseignements, est fondamental pour le développement et l'avènement d'une démocratie saine et dynamique au pays. Ce secteur était jadis un instrument redouté du régime Suharto, dont la chute, en 1998, a ouvert la porte à des réformes démocratiques qui permettent aujourd'hui de transformer le secteur de la sécurité, d'instrument corrompu de répression qu'il était, en un ensemble d'institutions professionnelles. Toutefois, les démarches de lobbying visant à faire en sorte que le secteur de la sécurité soit tenu de rendre des comptes aux autorités publiques n'ont pas été faciles, ce secteur étant habitué

à des privilèges politiques et à un degré élevé d'impunité pour toutes ses actions. Depuis 2007, Droits et Démocratie contribue à ce processus de réformes en favorisant la participation des organisations locales de la société civile à l'élaboration, au suivi et à la mise en application de lois et à la création d'institutions liées au processus de réforme du secteur de la sécurité, ainsi qu'au *Prolegnas* (programme législatif national d'Indonésie).

Au cours de l'année, Droits et Démocratie a maintenu son soutien aux démarches de l'Institute for Defense Security and Peace Studies (Institut des études sur la défense, la

sécurité et la paix, IDSPS), situé à Jakarta, visant à favoriser une participation accrue de la société civile au processus de réforme du secteur de la sécurité. En octobre 2009, l'IDSPS a entrepris la mise en place de groupes de travail de la société civile dans sept villes d'Indonésie, afin d'assurer un suivi des rapports réalisés par les médias sur le secteur de la sécurité et de déterminer les tendances. Entre les mois d'octobre 2009 et de mars 2010, les groupes de travail ont effectué 480 rapports de suivi quotidiens, qui ont ensuite été analysés par les chercheurs de l'IDSPS. Le nombre élevé d'incidents de violence attribuables à la police nationale, aux forces militaires (la TNI) et à la police municipale indique que le personnel des forces de sécurité continue de commettre des violations des droits humains à grande échelle. Les rapports font aussi état de signes évidents de corruption et suggèrent que les sanctions appliquées en cas de violations des droits humains sont souvent légères et limitées aux officiers de rang inférieur. L'amélioration des mécanismes de reddition de comptes du secteur de la sécurité, dans le but de rendre ses actions plus conformes aux engagements de l'Indonésie en matière de droits humains, sera au centre de la prochaine étape de la collaboration entre l'IDSPS et Droits et Démocratie. ■

L'INSTITUTE FOR DEFENSE, SECURITY AND PEACE STUDIES (IDSPS)

L'Institute for Defense, Security and Peace Studies (Institut des études sur la défense, la sécurité et la paix, IDSPS) a été créé en 2006 par des militantes, des militants et des universitaires favorables à la démocratie et préoccupés par la réforme du secteur de la sécurité du pays. L'IDSPS effectue des recherches, favorise le discours public sur la réforme du secteur de la sécurité, et encourage et facilite la participation de la société civile au processus de réforme. Il prône l'adoption d'une approche fondée sur les droits humains dans le processus de révision et d'élaboration des lois régissant le secteur de la sécurité en Indonésie.

LA MOBILISATION DES CANADIENNES ET DES CANADIENS

LE RÉSEAU ÉTUDIANT DROITS ET DÉMOCRATIE

Depuis maintenant sept ans, le programme Réseau étudiant de Droits et Démocratie offre aux étudiantes et étudiants des universités canadiennes la possibilité d'acquérir une compréhension approfondie des enjeux liés aux droits de la personne sur lesquels Droits et Démocratie et ses partenaires travaillent dans diverses régions du monde. Les étudiantes et étudiants obtiennent une formation pratique qui leur permet de sensibiliser la population canadienne à l'importance de ces enjeux.

Cette année, les membres des 20 délégations du Réseau, issus de divers établissements universitaires partout au Canada, ont manifesté leur engagement en faveur des droits humains et de la démocratie



1

en organisant sur leurs campus et dans leurs communautés des activités de sensibilisation innovatrices sur les droits humains. Grâce à des activités variées telles que des ateliers, des simulations, des tables rondes et des événements mettant en vedette la musique, la photographie et la danse contemporaine, les délégations du Réseau ont organisé des projets portant sur les programmes de Droits et Démocratie, notamment le droit à l'éducation au Zimbabwe, les peuples autochtones en danger d'extinction en Colombie, les droits des femmes en Birmanie et l'impact de l'investissement étranger sur les droits humains.

Les membres du Réseau étudiant ont eu l'occasion de faire du réseautage à l'échelle nationale et internationale en collaborant avec les agentes et agents de programme de Droits et Démocratie et leurs partenaires dans le cadre des deux événements régionaux du Réseau et de ses deux événements nationaux organisés au Canada. Les membres ont aussi participé à des rencontres internationales comme Beijing+15, qui a eu lieu à l'occasion de la réunion de la Commission de la condition de la femme aux Nations unies, à New York, et l'Assemblée mondiale des jeunes à Edmonton. ■



Son excellence Michaëlle Jean, lors de l'Assemblée mondiale des jeunes à Edmonton.

ÉDITION 2009 DU PRIX JOHN-HUMPHREY DROITS ET DÉMOCRATIE

En 2009, le prix John-Humphrey Droits et Démocratie a été décerné au réseau irakien pour la non-violence, La'Onf, en reconnaissance de ses efforts visant à encourager les Irakiennes et les Irakiens à rejeter la violence, afin de bâtir un Irak pacifique, fondé sur le respect des droits de la personne. Dans le cadre de la remise du prix, des représentants de La'Onf ont participé à une tournée de conférences pancanadiennes où ils ont pu s'adresser à divers auditoires sur les campus et dans les communautés à Vancouver, Edmonton, Toronto, Montréal et Ottawa.



2

Créé en avril 2006, La'Onf (qui signifie « non-violence » en arabe) est un réseau national qui représente plus de 120 organismes de la société civile provenant de toutes les régions d'Irak. Groupes de défense des droits de la personne, organismes de femmes, syndicats, groupes étudiants, organisations humanitaires et associations culturelles collaborent à la réalisation de campagnes destinées à promouvoir les droits de la personne et le militantisme civique des Irakiennes et des Irakiens de toutes les communautés. Leurs efforts concertés pour mettre fin à la guerre et aux violences politiques, pour apaiser les tensions sectaires ainsi que pour enrayer la corruption sont motivés par un objectif commun : permettre aux Irakiennes et aux Irakiens de créer un avenir prospère, pacifique et marqué par la stabilité. ■



Ibrahim Ismael et Saba Jabbar, représentants de La'Onf, à Ottawa, en décembre 2009

SÉRIE DE DIALOGUES PANCANADIENS

En 2009, la conférence annuelle de Droits et Démocratie a été remplacée par une série pancanadienne de séminaires d'une journée ayant pour but d'examiner les enjeux qui sont au cœur de notre programmation. Trois séminaires ont eu lieu en 2009-2010 à Winnipeg, à Ottawa et à Saskatoon. Ces rencontres ont porté sur la responsabilité des entreprises, des gouvernements et des communautés de faire en sorte que les projets d'investissement dans les pays en développement soient réalisés dans le respect des droits humains; les nouveaux médias en tant qu'outils de liberté d'expression dans les régimes répressifs; et la situation des peuples autochtones en danger d'extinction en Colombie. ■

RELATIONS AVEC LES PARLEMENTAIRES

En 2009-2010, Droits et Démocratie a poursuivi son étroite collaboration avec ses deux principaux partenaires au sein du gouvernement du Canada : le ministère des Affaires étrangères et l'Agence canadienne de développement international. En novembre 2010, Droits et Démocratie a contribué au Dialogue annuel sur la démocratie, qui portait sur la question de la démocratie dans les États fragiles, en organisant une table ronde sur le développement démocratique en Haïti.

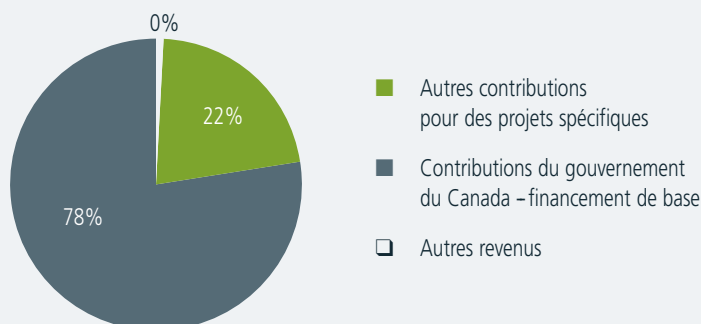
Droits et Démocratie a également été invité à se prononcer devant divers comités parlementaires afin de faire connaître son expertise et son point de vue sur d'importants enjeux internationaux relatifs aux droits humains. Voici quelques-unes de ces participations :

- Témoignage à propos de la loi sur le statut personnel chiite devant le Comité spécial sur la mission canadienne en Afghanistan.
- Témoignage sur le processus d'Examen périodique universel (EPU) du Conseil des droits de l'homme devant le Comité du Sénat sur les droits de la personne.
- Présentation sur la violence sexuelle en RDC devant le Groupe parlementaire multipartite pour la prévention du génocide et autres crimes contre l'humanité.
- Présentation du premier ministre en exil de Birmanie au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.
- Témoignage sur l'investissement et les droits humains dans le cadre du débat sur le projet de loi C-300 au Comité permanent des affaires étrangères et du développement international.
- Témoignage sur les résolutions 1325 et 1820 du Conseil de sécurité et sur la justice internationale pour les femmes et les filles victimes de violence sexuelle en situation de conflit, devant le Comité permanent du Sénat sur les droits de la personne.
- Témoignage sur l'examen quinquennal de Droits et Démocratie devant le Comité permanent des affaires étrangères et du développement international. ■

ÉTATS FINANCIERS

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

1 PROVENANCE DES REVENUS

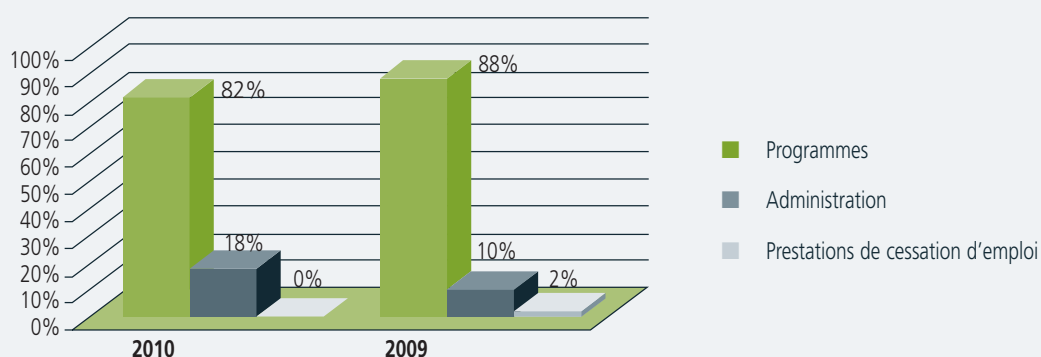


Comme pour l'exercice précédent, les revenus de Droits et Démocratie peuvent être divisés en trois grandes catégories. Le pourcentage de contributions en provenance du gouvernement du Canada destiné au fonctionnement général est demeuré sensiblement au même niveau que l'année dernière.

En 2008-2009, Droits et Démocratie a signé un accord de contribution avec l'ACDI pour la réalisation du projet « *Renforcement de la gouvernance démocratique et promotion des droits humains en Haïti* ». En 2007-2008, un important accord de contribution avait également été signé avec l'ACDI pour la réalisation d'un projet axé sur les droits des femmes en Afghanistan intitulé « *Une mesure d'égalité pour les droits des femmes afghanes en pratique* ». Les contributions découlant de ces deux projets sont respectivement de 0,638 M\$ et 1,333 M\$ en 2009-2010. Le ministère des Affaires étrangères a par ailleurs contribué 0,152 M\$, 0,133 M\$ et 0,023 M\$ pour des interventions en Birmanie, Zimbabwe et en Égypte.

Finalement, les autres types de revenus tels les dons, les ventes de publications et les intérêts constituent moins de 1% du montant total constaté dans les revenus.

2 RÉPARTITION DES DÉPENSES ENTRE LES PROGRAMMES ET L'ADMINISTRATION

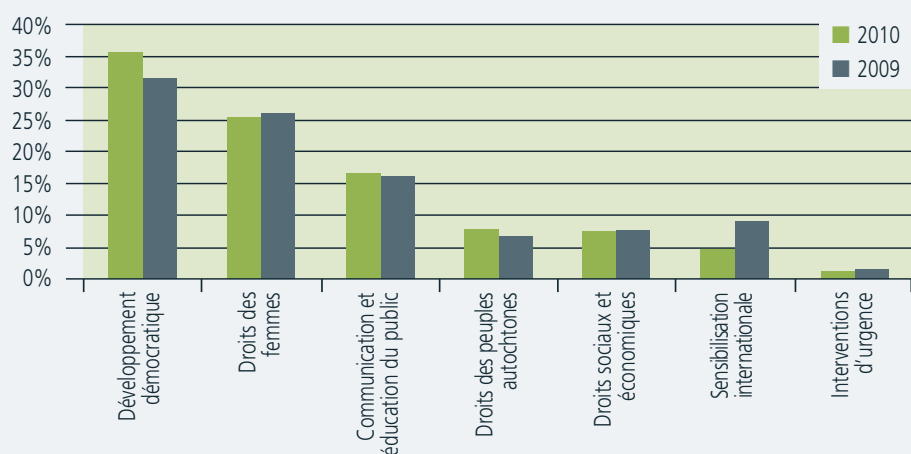


La proportion de dépenses de nature administrative a augmenté par rapport à l'exercice précédent de 10% à 18%, essentiellement à cause des frais d'honoraires professionnel non récurrent et des frais du conseil d'administration qui ont coûtés 960 K\$ et 321 K\$ en 2010, alors qu'ils étaient de 311 K\$ et 114 K\$ en 2009.

Nous prévoyons revenir à la tendance normale des années passées dans le prochain exercice financier.

ANALYSE DES ÉTATS FINANCIERS

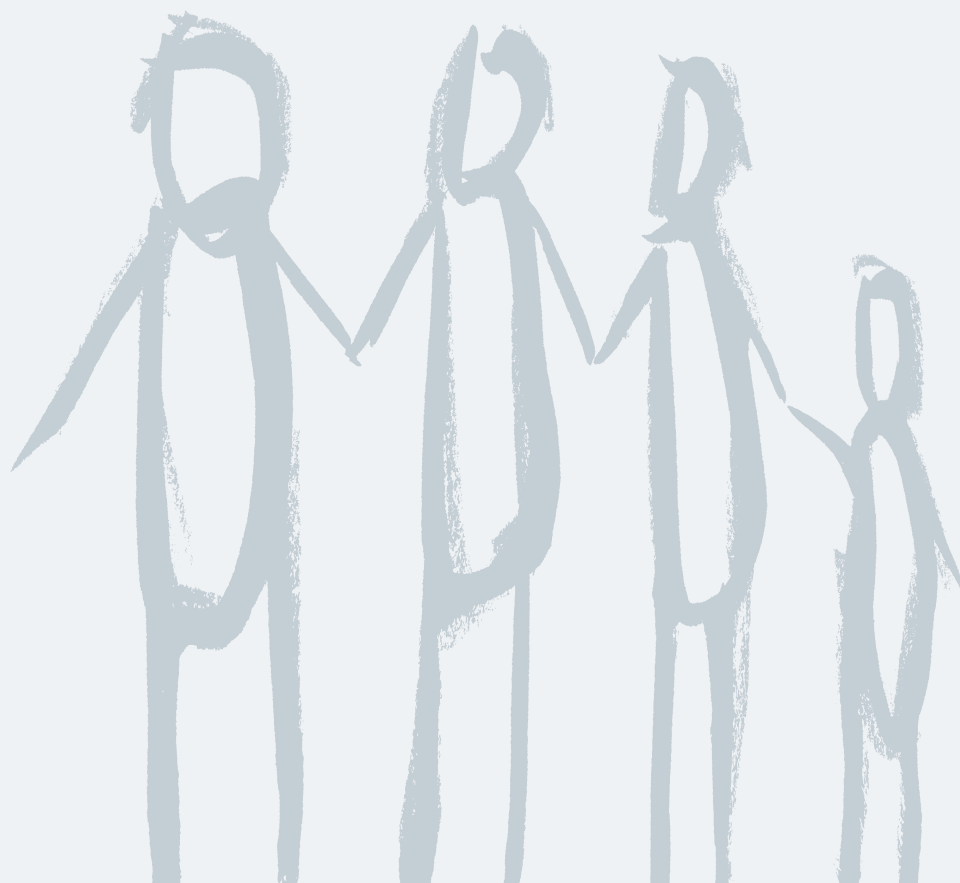
3 RÉPARTITION DES DÉPENSES PAR DOMAINE



Dans un premier temps, il importe de préciser que la répartition des dépenses par thématique tient compte des frais généraux, tel le loyer, qui ont été distribués en fonction du nombre d'employés impliqués et/ou de la superficie occupée, selon le type de dépense. La balance des frais généraux est imputée à l'administration.

La répartition des dépenses entre les thématiques dépend directement de la qualité des propositions mises de l'avant lors de l'élaboration du budget, du financement de base et reçu de l'externe pour des projets spécifiques ainsi que du nombre d'employés affectés à chacune des thématiques. Les variations les plus appréciables concernent le développement démocratique qui a augmenté de 32 % à 36 %, les droits des femmes qui représentent désormais 25 % comparativement à 27 % l'année précédente et la sensibilisation internationale qui a diminué de 9 % à 5 %.

Les autres thématiques ont maintenu un pourcentage sensiblement similaire à 2009.



4 ANALYSE DES DÉPENSES PAR CATÉGORIE

	Résultats 2010	Résultats 2009	Écarts (\$)	Écarts (%)
Projets	6 924 441 \$	7 480 085 \$	(555 644) \$	-7%
Salaires et bénéfices	2 864 580 \$	2 549 799 \$	314 781 \$	12%
Honoraires professionnel	960 397 \$	311 884 \$	648 513 \$	208%
Loyer et dépenses de bureau	664 511 \$	708 644 \$	(44 133) \$	-6%
Déplacements	120 201 \$	93 231 \$	26 970 \$	29%
Information	53 768 \$	91 462 \$	(37 694) \$	-41%
Conseil d'administration	321 227 \$	114 455 \$	206 772 \$	181%
	11 909 125 \$	11 349 560 \$	559 565 \$	5%

Afin de faciliter l'analyse, certaines dépenses ont été regroupées différemment de la présentation conventionnelle des états financiers. L'examen du tableau des dépenses par catégories illustre le fait que les dépenses totales ont augmenté de 5%.

Le poste « salaires et bénéfices » est constitué des salaires qui ne sont associés à aucun projet en particulier. La variation par rapport à l'année précédente est dû à la signature d'une nouvelle convention collective qui se comportait des ajustements d'échelles salariales au 1^{er} octobre 2008.

De plus le niveau inhabituel des honoraires professionnels a largement contribué à l'augmentation des dépenses de l'année 2010. La turbulence organisationnelle qu'a connue la société au début de 2010 a nécessité la réalisation d'études et d'analyses pour permettre de clarifier certaines situations et reprendre le cours normal de l'exploitation.

En plus des dépenses de loyer et de bureau, ce regroupement inclut les dépenses provenant de l'amortissement des immobilisations, la poste et la téléphonie et les autres frais.

Les frais regroupés sous la rubrique « déplacements » incluent uniquement ceux qui ne sont pas directement reliés à un projet en cours. Ainsi, il s'agit majoritairement des dépenses de voyage associées au bureau du président et à celui du directeur de programmes. Ceux-ci sont régulièrement appelés à voyager pour assurer la visibilité de l'institution, rencontrer d'éventuels partenaires ou explorer les possibilités d'un éventuel projet.

La rubrique information inclut les frais afférents au centre de documentation et à la production de la revue *Libertas* et du rapport annuel.

Étant donné que le conseil d'administration de Droits et Démocratie s'est rencontré à cinq reprises en 2009-2010 comparativement à trois fois l'année précédente, les dépenses associées à la rémunération, aux déplacements des membres ainsi qu'aux frais de traduction simultanée ont augmenté de 0,206 M \$.

RAPPORT DE LA DIRECTION

Les états financiers consolidés du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique (Droits et Démocratie) sont la responsabilité de la direction et ont été approuvés par le Conseil d'administration de Droits et Démocratie. Les états financiers consolidés ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et, lorsque cela est approprié, comprennent des estimations fondées sur l'expérience et le jugement de la direction. La direction est également responsable de tous les autres renseignements présentés dans le rapport annuel et de leur concordance avec les états financiers consolidés.

La direction maintient des systèmes comptables, financiers, de contrôle de gestion et d'information, de même que des pratiques de gestion conçus pour fournir une assurance raisonnable que des informations fiables et pertinentes sont disponibles au moment opportun; que les actifs sont protégés et contrôlés; que les ressources sont gérées de façon économique et efficiente en vue de la réalisation des objectifs de Droits et Démocratie et que l'exploitation est menée efficacement. Ces systèmes et pratiques sont également conçus pour fournir une assurance raisonnable que les opérations sont conformes à la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*, aux règlements administratifs et aux politiques de Droits et Démocratie.

Le Conseil d'administration est responsable de s'assurer que la direction s'acquitte de ses responsabilités en matière de présentation de l'information financière tel que précisé ci-dessus. Le Conseil assume cette charge par l'entremise du Comité des finances et de vérification qui est composé d'administrateurs dont aucun n'est membre de la direction. Le Comité des finances et de vérification examine les états financiers consolidés annuels et tous rapports s'y rattachant; le Comité rencontre annuellement le vérificateur externe et peut faire des recommandations au Conseil d'administration à l'égard de ceux-ci et/ou d'affaires connexes.

Le vérificateur externe, le vérificateur général du Canada, effectue une vérification indépendante des états financiers consolidés et présente son rapport à Droits et Démocratie et au ministre des Affaires étrangères.



Gérard Latulipe
Président



Dominic Tremblay
*Directeur adjoint,
ressources financières et matérielles*

Montréal, Canada
Le 2 juin 2010

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique et au ministre des Affaires étrangères

J'ai vérifié le bilan consolidé du Centre international des droits de la personne et du développement démocratique au 31 mars 2010 et les états consolidés des résultats, du résultat étendu, des variations de l'avoir et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Centre. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2010 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Sylvain Ricard, CA auditeur
vérificateur général adjoint

Montréal, Canada

Le 2 juin 2010

R

A

P

P

O

R

T

F

I

N

A

N

C

I

E

R

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

CENTRE INTERNATIONAL DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE

Bilan consolidé au 31 mars	2010	2009
ACTIF		
À court terme		
Encaisse	413 405 \$	152 148 \$
Dépôts à terme (note 4)	2 470 000	2 120 000
Intérêts courus	5 872	13 299
Débiteurs	101 602	120 911
Contributions à recevoir	382 499	274 082
Crédit parlementaire à recevoir	348 070	-
Frais payés d'avance	<u>93 918</u>	<u>119 634</u>
	3 815 366	2 800 074
À long terme		
Immobilisations corporelles (note 5)	621 656	717 479
Immobilisations incorporelles (note 6)	<u>241 561</u>	<u>44 317</u>
	<u>863 217</u>	<u>761 796</u>
	<u>4 678 583</u> \$	<u>3 561 870</u> \$
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs	2 256 718	280 151
Salaires et vacances à payer	329 657	651 693
Subventions à payer	535 396	593 620
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 7)	37 189	33 785
Contributions reportées du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées (note 8)	<u>83 962</u>	<u>199 076</u>
	3 242 922	1 758 325
À long terme		
Avantages incitatifs reportés sur le bail	82 608	114 609
Obligations découlant de contrats de location-acquisition (note 7)	120 793	157 981
Autres passifs	<u>25 000</u>	<u>37 500</u>
	228 401	310 090
Financement en capital reporté (note 10)	<u>604 048</u>	<u>469 675</u>
	4 075 371	2 538 090
AVOIR		
Bénéfices non répartis	561 970	1 003 173
Cumul des autres éléments du résultat étendu	<u>41 242</u>	<u>20 607</u>
	603 212	1 023 780
	<u>4 678 583</u> \$	<u>3 561 870</u> \$

Engagements (note 15)

Éventualités (note 18)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Approuvé par :



Gérard Latulipe

Président de Droits et Démocratie



Aurel Braun

Président du Conseil

État consolidé des résultats pour l'exercice terminé le 31 mars

	2010	2009
Dépenses (note 11)		
Programmes et activités		
Développement démocratique	3 544 266 \$	3 259 154 \$
Droits des femmes	2 494 879	2 730 273
Communication et éducation du public	1 639 484	1 663 899
Droits des peuples autochtones	776 989	705 207
Droits sociaux et économiques	746 781	787 067
Sensibilisation internationale aux droits humains	490 219	882 158
Interventions d'urgence et occasions importantes	<u>121 429</u>	<u>162 292</u>
	9 814 047	10 190 050
Administration générale	<u>2 095 078</u>	<u>1 159 510</u>
Coût d'exploitation avant prestations de cessation d'emploi	11 909 125	11 349 560
Prestations de cessation d'emploi	<u>46 580</u>	<u>263 198</u>
Coût d'exploitation après prestations de cessation d'emploi	<u>11 955 705</u>	<u>11 612 758</u>
Revenus		
Contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées pour des projets spécifiques (note 12)	2 389 022	1 991 820
Contributions d'entités non apparentées (note 13)	128 164	627 588
Intérêts	<u>33 689</u>	<u>47 775</u>
	<u>2 550 875</u>	<u>2 667 183</u>
Résultats d'exploitation avant financement du gouvernement du Canada	<u>9 404 830</u>	<u>8 945 575</u>
Financement du gouvernement du Canada		
Crédit parlementaire - financement de base	8 819 904	8 939 791
Amortissement du financement en capital reporté (note 10)	<u>143 723</u>	<u>179 558</u>
	<u>8 963 627</u>	<u>9 119 349</u>
Résultats d'exploitation pour l'exercice	<u>(441 203)</u> \$	<u>173 774</u> \$

État consolidé du résultat étendu pour l'exercice terminé le 31 mars

Résultats d'exploitation pour l'exercice	(441 203) \$	173 774 \$
Autres éléments du résultat étendu		
Contributions reportées d'entités non apparentées constatées comme revenus de l'exercice (note 9)	(11 826)	(49 619)
Nouvelles contributions reportées d'entités non apparentées pour l'exercice (note 9)	<u>32 461</u>	<u>1 800</u>
Total des autres éléments du résultat étendu (perte)	20 635	(47 819)
Résultat étendu	<u>(420 568)</u> \$	<u>125 955</u> \$

État consolidé des variations de l'avoir pour l'exercice terminé le 31 mars

Bénéfices non répartis au début de l'exercice	1 003 173 \$	829 399 \$
Résultats d'exploitation pour l'exercice	<u>(441 203)</u>	<u>173 774</u>
Bénéfices non répartis à la fin de l'exercice	561 970	1 003 173
Cumul des autres éléments du résultat étendu au début de l'exercice	20 607	68 426
Autres éléments du résultat étendu (perte)	<u>20 635</u>	<u>(47 819)</u>
Cumul des autres éléments du résultat étendu à la fin de l'exercice (note 9)	41 242	20 607
Total des bénéfices non répartis et du cumul des autres éléments du résultat étendu	<u>603 212</u> \$	<u>1 023 780</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

CENTRE INTERNATIONAL DES DROITS DE LA PERSONNE ET DU DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIQUE

État consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé le 31 mars	2010	2009
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'exploitation		
Résultats d'exploitation pour l'exercice	(441 203) \$	173 774 \$
Éléments sans incidence sur l'encaisse		
Diminution des avantages incitatifs reportés sur le bail	(32 001)	(32 001)
Amortissement des immobilisations corporelles	237 350	261 187
Amortissement des immobilisations incorporelles	16 861	19 095
Amortissement du financement en capital reporté	(143 723)	(179 558)
Augmentation de la juste valeur des dépôts à terme	-	10 869
	(362 716)	253 366
Diminution des intérêts courus	7 427	15 572
Diminution (augmentation) des débiteurs	19 309	(633)
Augmentation des contributions à recevoir	(108 417)	(148 609)
Augmentation du crédit parlementaire à recevoir	(348 070)	-
Diminution (augmentation) des frais payés d'avance	25 716	(59 317)
Augmentation des créditeurs	1 976 567	101 828
(Diminution) augmentation des salaires et vacances à payer	(322 036)	93 090
(Diminution) augmentation des subventions à payer	(58 224)	70 782
Diminution des autres passifs	(12 500)	-
Diminution des contributions reportées du gouvernement		
du Canada et d'autres entités apparentées	(115 114)	(239 231)
Augmentation (diminution) des contributions reportées d'entités non apparentées	20 635	(47 819)
	<u>722 577</u>	<u>39 029</u>
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités de financement		
Crédit parlementaire – financement en capital	278 096	158 209
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	-	161 074
Diminution d'obligation de contrats de location-acquisition	-	(48 159)
Païements d'obligations de contrats de location-acquisition	(33 784)	(32 479)
	244 312	238 645
Encaisse provenant des (utilisée pour les) activités d'investissement		
Acquisition de dépôts à terme	(10 000 000)	(8 700 000)
Remboursement de dépôts à terme	9 650 000	9 150 000
Acquisition d'immobilisations corporelles	(146 512)	(118 871)
Disposition d'immobilisations corporelles	4 985	-
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(216 077)	(11 259)
Disposition d'immobilisations incorporelles	1 972	-
Acquisition d'immobilisations par contrats de location acquisition	-	(161 074)
Disposition d'immobilisations par contrats de location acquisition	-	37 292
	<u>(705 632)</u>	<u>196 088</u>
Changement net de l'encaisse	<u>261 257</u>	<u>473 762</u>
Encaisse (découvert) au début de l'exercice	152 148	(321 614)
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>413 405</u> \$	<u>152 148</u> \$

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes aux États financiers consolidés du 31 mars 2010

1. Pouvoirs et activités

Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique a été créé par le Parlement du Canada en 1988 par la *Loi sur le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique*. Le Centre exerce ses activités sous le nom de Droits et Démocratie.

Droits et Démocratie a pour mission d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la coopération entre le Canada et les pays étrangers en ce qui touche la promotion, le développement et le renforcement des institutions et programmes démocratiques ou se rapportant aux droits de la personne, qui donnent effet aux droits et libertés consacrés par la *Charte internationale des droits de l'homme*. Il lui incombe pour l'accomplissement de sa mission :

- a) d'appuyer les programmes et les activités de développement en faveur des pays en voie de développement;
- b) d'appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement; et
- c) de stimuler et appuyer la recherche et l'éducation, le dialogue, l'échange d'information et la collaboration entre les citoyens et les institutions, tant au Canada qu'à l'étranger.

Droits et Démocratie est exempt de tout impôt sur les bénéfices. Il est un organisme de charité enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Dispositions financières

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays en voie de développement, la Loi prévoit que Droits et Démocratie peut recevoir des crédits votés par le Parlement. Droits et Démocratie peut également recevoir des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

Pour appuyer les programmes et les activités en faveur des pays autres que les pays en voie de développement, Droits et Démocratie peut recevoir et utiliser, en plus des crédits qui pourraient être votés par le Parlement à cette fin, des fonds lui venant de sources autres que du gouvernement du Canada.

2. Nouvelles normes comptables

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

En vigueur le 1^{er} février 2008, l'ICCA a publié le nouveau chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui établit des normes de comptabilisation, d'évaluation, de présentation et d'information applicables aux écarts d'acquisition et aux actifs incorporels des entreprises autre que les écarts d'acquisition et les actifs incorporels acquis dans un regroupement d'entreprises. Cette nouvelle norme comptable renforce l'approche selon laquelle les actifs sont comptabilisés seulement s'ils répondent à la définition d'un actif et aux critères de comptabilisation d'un actif. Elle clarifie aussi l'application du concept de rattachement des charges aux produits, de façon à éliminer la pratique consistant à comptabiliser à titre d'actifs des éléments qui ne répondent pas à la définition d'un actif ni au critère de comptabilisation d'un actif. Suite à l'application rétroactive du chapitre 3064, les immobilisations incorporelles ont été présentées séparément et le solde de 2009 de 44 317 \$ a été reclassé (voir note 6).

Instruments financiers – informations à fournir

En juin 2009, l'Institut canadien des comptables agréés (ICCA) a modifié le chapitre 3862, *Instruments financiers – Informations à fournir*, de son manuel. Les modifications ont pour but d'améliorer la communication d'informations au sujet des évaluations à la juste valeur et du risque de liquidité qui se rattachent aux instruments financiers.

Les instruments financiers évalués à la juste valeur doivent être classés selon une hiérarchie à trois niveaux ainsi qu'il suit :

- **Niveau 1** – un instrument financier est considéré de niveau 1 lorsque l'évaluation peut être fondée sur les cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- **Niveau 2** – un instrument financier de niveau 2 est évalué sur le fondement des cours de marchés actifs pour des actifs ou passifs semblables, sur les cours de marchés qui ne sont pas actifs, ou sur des modèles utilisant des informations qui sont observables.
- **Niveau 3** – un instrument financier est considéré de niveau 3 lorsque sa valeur est déterminée à partir de modèles de cotation, de méthodes d'actualisation des flux de trésorerie ou autres techniques semblables, et dont au moins une hypothèse ou information significative n'est pas observable.

Les amendements s'appliquent aux états financiers annuels pour les exercices se terminant après le 30 septembre 2009, mais une adoption anticipée est permise. Afin d'alléger la tâche des personnes chargées de préparer les états financiers, l'ICCA a statué que l'information comparative pour les nouvelles informations à fournir ne serait pas exigée lors de la première année de mise en application.

Les amendements n'ont aucune incidence sur les résultats ou la situation financière de Droits et Démocratie puisqu'ils ne portent que sur les informations à fournir. Les informations exigées sont comprises dans la note 17.

Normes comptables futures

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a annoncé que, à compter du 1^{er} janvier 2011, les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, devraient adopter les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). Par conséquent, Droits et Démocratie prévoit adopter ces nouvelles normes au cours de son exercice ouvert à compter du 1^{er} avril 2011. Le CNC a également précisé que, au cours de la période de transition, les entreprises seront tenues de fournir des données comparatives pour l'exercice précédent établies selon les IFRS. Les IFRS publiées par le International Accounting Standards Board (« IASB ») exigeront la présentation d'informations additionnelles dans les états financiers et, bien que le cadre conceptuel des IFRS soit semblable à celui des PCGR du Canada, les entreprises devront tenir compte des différences entre les principes comptables. Droits et Démocratie évalue actuellement l'incidence de l'adoption de ces nouvelles normes sur ses états financiers consolidés, mais elle ne peut raisonnablement établir actuellement l'incidence de cette modification comptable prévue sur sa situation financière et ses résultats financiers consolidés.

3. Principales conventions comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables sont énoncées ci-bas.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

a) Consolidation

Droits et Démocratie contrôle l'organisme sans but lucratif Droits et Démocratie (Suisse) dont la mission est d'amorcer, d'encourager et d'appuyer la coopération entre le Canada et les pays étrangers en ce qui touche la promotion, le développement et le renforcement des institutions et programmes démocratiques ou se rapportant aux droits de la personne, qui donnent effet aux droits et libertés consacrés par la Charte internationale des droits de l'homme.

Les états financiers de Droits et Démocratie (Suisse) ont été consolidés avec ceux de Droits et Démocratie. Toutes les opérations et tous les comptes intersociétés ont été éliminés.

b) Crédit parlementaire

Le financement de Droits et Démocratie provient principalement du ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada et de l'Agence canadienne de développement international par des ententes de subvention. La portion du crédit parlementaire utilisée pour l'acquisition d'immobilisations est comptabilisée comme financement en capital reporté et amortie selon la même méthode et sur la même période que les immobilisations correspondantes. L'autre partie du crédit parlementaire est comptabilisée à l'état des résultats au cours de l'exercice pour lequel il est approuvé.

c) Contributions

Droits et Démocratie applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions d'entités non apparentées restreintes en vertu d'affectations d'origine externe sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat étendu et constatées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées restreintes en vertu d'affectations d'origine externe sont reportées et constatées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel les dépenses correspondantes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de revenus lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

d) Dépenses de subventions

Les subventions accordées sont imputées aux résultats dans l'exercice où les critères d'octroi des subventions sont rencontrés.

e) Dépôts à terme

Les dépôts à terme sont enregistrés à la juste valeur et les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les revenus d'intérêts.

f) Immobilisations

Le mobilier et équipement, l'équipement informatique ainsi que le matériel roulant sont comptabilisés au coût et sont amortis selon la méthode linéaire au taux annuel de 20 %. Les améliorations locatives sont comptabilisées au coût et sont amorties sur la durée du bail. Les actifs acquis par le biais de contrats de location-acquisition sont comptabilisés à la valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu du bail et sont amortis sur la durée du bail.

g) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au coût. Le coût inclut les dépenses directement associées à l'acquisition et au développement de logiciels et licences, à la conception et au développement du site web ainsi qu'aux activités de développement d'outils de collaborations informatiques. Les immobilisations incorporelles de Droits et Démocratie ont une durée de vie limitée et sont amorties selon la méthode linéaire sur cinq ans.

h) Avantages sociaux futurs

Tous les employés admissibles participent au Régime de retraite de la fonction publique administré par le gouvernement du Canada. Les cotisations versées à titre d'employeur représentent le coût complet pour Droits et

Démocratie. Ce montant est équivalent à un multiple des cotisations versées par les employés et pourrait changer au fil du temps selon la situation financière du Régime. Les cotisations de Droits et Démocratie sont imputées à l'exercice au cours duquel les services sont rendus et représentent l'ensemble de ses obligations en matière de prestations de retraite. Droits et Démocratie n'est pas tenue à l'heure actuelle de verser des cotisations au titre des insuffisances actuarielles du Régime de retraite de la fonction publique. Ces bénéfices représentent la seule obligation de Droits et Démocratie qui requiert un paiement futur.

i) Avantages incitatifs reportés sur le bail

Les coûts encourus par le bailleur pour le compte de Droits et Démocratie sont inclus au bilan à titre d'avantages incitatifs reportés sur le bail. Ces avantages incitatifs reportés sur le bail sont amortis de façon linéaire sur la durée du bail et comptabilisés en réduction de la dépense.

j) Instruments financiers : Classification, comptabilisation et évaluation

Depuis le 1^{er} avril 2007, les instruments financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à leur échéance, créances ou autres passifs financiers. Les actifs et passifs financiers classés comme détenus à des fins de transaction sont évalués à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont comptabilisées aux résultats. Les actifs financiers disponibles à la vente sont évalués soit à leur juste valeur, soit à leur coût lorsqu'ils n'ont pas de prix cotés sur un marché actif, alors que les variations de juste valeur sont comptabilisées au résultat étendu. Les actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance ainsi que les créances ou autres passifs financiers sont évalués à leur coût après amortissement en utilisant la méthode du taux effectif. Droits et Démocratie a classé ses dépôts à terme et son découvert bancaire comme détenus à des fins de transaction. Les débiteurs, les contributions à recevoir ainsi que le crédit parlementaire à recevoir ont été classés comme créances. Tous les passifs financiers de Droits et Démocratie ont été classés comme autres passifs financiers.

k) Gestion du capital

Le capital de Droits et Démocratie est uniquement composé de bénéfices non répartis générés par le cumul de bénéfices d'exploitation. Puisque Droits et Démocratie n'a pas d'emprunt, elle n'est pas assujettie à des clauses restrictives à l'égard de ses facilités de crédit.

Droits et Démocratie gère son capital de façon prudente en gérant ses revenus, ses dépenses, ses actifs, ses investissements et ses opérations générales de nature financière en s'assurant de qu'elle réalise ses objectifs de façon efficace et en conformité avec la loi qui la gouverne.

l) Résultat étendu

Le résultat étendu est composé du bénéfice net et de contributions reportées d'entités non apparentées.

m) Incertitude relative à la mesure

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif constatés à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des revenus et des dépenses constatés au cours de l'exercice. La durée de vie utile prévue des immobilisations corporelles et incorporelles, la juste valeur des instruments financiers et le passif éventuel sont les éléments les plus importants pour lesquels des estimations sont faites. Les montants réels pourraient être différents des estimations.

4. Dépôts à terme

Au 31 mars 2010, les dépôts à terme ont un taux d'intérêt moyen de 0,55% (2,7% en 2009) et une durée moyenne de 365 jours (365 jours en 2009).

5. Immobilisations corporelles

	Coût	2010 Amortissement cumulé	Valeur nette	2009 Valeur nette
Mobilier et équipement	929 795 \$	732 454 \$	197 341 \$	250 348 \$
Équipement informatique	352 919	252 244	100 675	107 210
Améliorations locatives	553 707	301 945	251 762	309 772
Matériel roulant	126 230	54 352	71 878	50 149
	<u>1 962 651</u> \$	<u>1 340 995</u> \$	<u>621 656</u> \$	<u>717 479</u> \$

Les biens susmentionnés comprennent des équipements acquis en vertu de contrats de location-acquisition d'un coût brut de 250 750 \$ moins l'amortissement cumulé de 126 211 \$ (80 620 \$ en 2009). Le matériel roulant est utilisé par le personnel de Port-au-Prince et de Kaboul dans le cadre des activités de projets financés par l'ACDI à Haïti et en Afghanistan.

Une partie de l'amortissement des immobilisations corporelles de 2010 (36 056\$) (26 196\$ en 2009) est attribuée à des projets spécifiques et est constatée dans les dépenses de programmes et activités et le solde (201 294\$) (234 991\$ en 2009) est réparti entre les dépenses de programmes et activités et les dépenses d'administration générale (note 11).

6. Immobilisations incorporelles

	Coût	2010 Amortissement cumulé	Valeur nette	2009 Valeur nette
Logiciels et licences	261 279 \$	38 503 \$	222 776 \$	12 855 \$
Site Web	<u>63 384</u>	<u>44 599</u>	<u>18 785</u>	<u>31 462</u>
	<u>324 663</u> \$	<u>83 102</u> \$	<u>241 561</u> \$	<u>44 317</u> \$

L'amortissement des immobilisations incorporelles est de 16 861 \$ en 2010 (19 095 \$ en 2009).

7. Obligation découlant de contrats de location-acquisition

Droits et Démocratie a signé des ententes pour la location d'équipements de bureau en vertu de contrats de location-acquisition. Les obligations découlant de contrats de location-acquisition ont été actualisées à un taux d'intérêt variant de 9,49 à 9,85% par année. Les obligations correspondantes sont payées pendant la durée des baux (de 5 à 6 ans).

Les paiements minimums exigibles en vertu du bail pour l'exercice terminé le 31 mars 2010 ont totalisé 51 191 \$ (49 669 \$ en 2009), ce qui inclut un montant d'intérêts de 17 407 \$ (17 190 \$ en 2009) imputé aux résultats.

Au 31 mars 2010, les paiements minimums exigibles en vertu du bail étaient :

2011	51 191 \$
2012	51 191
2013	51 191
2014	<u>36 566</u>
Total des paiements minimums exigibles en vertu du bail	190 139
Moins : intérêts implicites	<u>(32 157)</u>
	157 982
Portion à court terme	<u>(37 189)</u>
	<u>120 793</u> \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

8. Contributions reportées du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées

Les montants ci-dessous représentent des ressources non dépensées provenant du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets spécifiques et qui sont reçues ou à recevoir au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les dépenses d'exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

	2010	2009
Contributions reportées au début de l'exercice	199 076 \$	438 307 \$
Montant constaté comme revenu de l'exercice (note 12)	(199 076)	(438 307)
Agence canadienne de développement international		
Projet renforcement de la société civile en Haïti	-	199 076
Le Centre de recherche pour le développement international		
Discrimination ethnique et genre en Amérique :	80 530	-
le cas des femmes autochtones		
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Une approche citoyenne vers la démocratie au Zimbabwe	678	-
Appui au journalisme citoyen d'Égypte	2 754	-
Contributions reportées à la fin de l'exercice	<u>83 962</u> \$	<u>199 076</u> \$
Les contributions reportées au 31 mars sont constituées comme suit :		
Agence canadienne de développement international		
Renforcement de la gouvernance démocratique et promotion des droits humains en Haïti	- \$	199 076 \$
Le Centre de recherche pour le développement international		
Discrimination ethnique et genre en Amérique :	80 530	-
le cas des femmes autochtones		
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international		
Une approche citoyenne vers la démocratie au Zimbabwe	678	-
Support au journalisme citoyen d'Égypte	2 754	-
	<u>83 962</u> \$	<u>199,076</u> \$

9. Contributions reportées d'entités non apparentées

Les montants ci-dessous représentent des ressources non dépensées provenant d'entités non apparentées qui, en vertu d'affectations d'origine externe, sont destinées à la réalisation de projets spécifiques et qui sont reçues ou à recevoir au cours de l'exercice considéré et destinées à couvrir les dépenses d'exercices ultérieurs. Les variations survenues dans le solde des contributions reportées sont les suivantes :

Contributions reportées au début de l'exercice	20 607 \$	68,426 \$
Montant constaté comme revenu de l'exercice (note 13)	(11 826)	(49 619)
Open Society Initiative	1 552	-
Oxfam Amériques	16 463	-
Associations des Universités Canadiennes	8 750	-
Redress	4 000	-
Autres contributions	1 696	1 600
Dons	-	200
Contributions reportées à la fin de l'exercice	<u>41 242</u> \$	<u>20 607</u> \$
Les contributions reportées au 31 mars sont constituées comme suit :		
Canton de Genève	-	10 026
Open Society Initiative	1 552 \$	- \$
Oxfam Amériques	16 463	-
Associations des Universités canadiennes	8 750	-
Redress	4 000	-
Autres contributions	10 477	10 381
Dons	-	200
	<u>41 242</u> \$	<u>20 607</u> \$

10. Financement en capital reporté

Solde au début de l'exercice	469 675 \$	491 024 \$
Crédit parlementaire – Financement en capital reporté	278 096	158 209
Amortissement du financement en capital reporté	(143 723)	(179 558)
Solde à la fin de l'exercice	<u>604 048</u> \$	<u>469 675</u> \$

11. Dépenses

	2010			2009
	Programmes et Activités	Administration générale	Total	Total
Projets	6 729 304 \$	- \$	6 729 304 \$	7 317 817 \$
Salaires et avantages sociaux	1 959 344	905 236	2 864 580	2 549 799
Honoraires professionnels	297 001	663 396	960 397	311 884
Location	232 213	90 566	322 779	347 622
Honoraires et dépenses du Conseil	-	321 227	321 227	114 455
Amortissement des immobilisations	156 766	61 389	218 155	254 086
Octroi de prix	195 137	-	195 137	162 268
Transport	95 983	24 218	120 201	93 231
Information	53 614	154	53 768	91 462
Poste et téléphonie	40 425	12 335	52 760	44 443
Fournitures et approvisionnements	29 053	8 865	37 918	43 552
Autres frais	25 207	7 692	32 899	18 941
	9 814 047 \$	2 095 078 \$	11 909 125 \$	11 349 560 \$
Prestations de cessation d'emploi	17 845	28 735	46 580	263 198
	9 831 892 \$	2,123 813 \$	11 955 705 \$	11 612 758 \$

12. Contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées

Les contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées constatées dans l'état consolidé des résultats proviennent des sources suivantes :

	2010	2009
Contributions du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées pour des projets spécifiques	2 189 946 \$	1 553 513 \$
Montant des contributions reportées constaté comme revenu de l'exercice (note 8)		
Ministère des Affaires étrangères et Commerce international Canada		
Bâtir une institution de droit au Soudan du Sud	-	31 945
Agence canadienne de développement international		
Projet renforcement de la société civile en Haïti	199 076	-
Une mesure d'égalité pour le droit des femmes afghanes en pratique	-	401 031
Canada Corps : Renforcement de la gouvernance en Afrique	-	5 331
	<u>199 076</u>	<u>438 307</u>
	2 389 022 \$	1 991 820 \$

13. Contributions d'entités non apparentées

Les contributions d'entités non apparentées constatées dans l'état consolidé des résultats proviennent des sources suivantes :

Contributions d'entités non apparentées pour des projets spécifiques	115 473 \$	576 886 \$
Contributions générales d'entités non apparentées	<u>865</u>	<u>1 083</u>
	116 338	577 969
Montant des contributions reportées constaté comme revenu de l'exercice (note 9)		
Canton de Genève	10 026	-
Open Society Initiative for Southern Africa		
RDC – Projet justice pour les victimes de violence sexuelle	-	4 946
Contribution au groupe d'observation des libertés civiles internationales	-	15 387
Groupe d'observation des libertés civiles internationales – projet de recherche	-	16 534
Autres contributions	1 600	11 567
Dons	<u>200</u>	<u>1 185</u>
	11 826	49 619
	128 164 \$	627 588 \$

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

14. Apparentés

Droits et Démocratie est apparentée à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. En plus des transactions entre apparentée divulguées ailleurs dans les états financiers consolidés, Droits et Démocratie a enregistré un montant de 1 525 242 \$ (0 \$ en 2009) dans les créiteurs pour le service de paye aux employés. Ces opérations ont été effectuées dans le cours normal des activités à la valeur d'échange.

15. Engagements

a) Baux

Droits et Démocratie a signé un bail à long terme pour la location de locaux jusqu'en 2016. Le solde des engagements relatifs à ce bail s'établit à 1 624 936 \$. Les loyers minimums qui seront versés au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2011	293 445 \$
2012	295 887
2013	295 887
2014	295 887
2015 et après	<u>443 830</u>
	<u>1 624 936</u> \$

b) Subventions

Au 31 mars 2010, Droits et Démocratie a approuvé des subventions totalisant 739 479 \$ au cours des prochains exercices sous certaines conditions. Des ententes ont été signées avec les bénéficiaires suivants :

	2011	2012
Asociación de Concejalas de Bolivia – ACOBOL	127 400 \$	- \$
SOFEPADI	15 240	8 890
Engagement relié au projet « Une mesure d'égalité pour les droits des femmes afghanes en pratique »	115 786	-
Centro de Promocion y Estudios de la Mujer Andina Lulay	20 000	-
Zimbabwe Lawyers for Human Rights	52 020	-
Botswana Center for Human Rights	31 440	-
Zimbabwe Exiles Forum	54 840	-
SOFEDI	8 640	5 040
AMCAV	8 640	5 040
AFD	8 640	5 040
Termitières	8 640	5 040
Eugène Lurhondere Busake	16 467	4 355
Julienne Lusengue Maliyabwana	37 842	15 686
Association régionale de développement durable du Gharb	4 500	-
Media Institute of Southern Africa	84 270	-
Fredrich Naumann Foundation for Liberty	<u>96 023</u>	<u>-</u>
	690 388 \$	49 091 \$

16. Avantages sociaux futurs

Droits et Démocratie et tous les employés admissibles cotisent au Régime de retraite de la fonction publique. Ce régime offre des prestations fondées sur le nombre d'années de service et sur le salaire moyen de fin de carrière. Les prestations sont pleinement indexées selon la hausse de l'Indice des prix à la consommation. Les cotisations de Droits et Démocratie et des employés au Régime de retraite de la fonction publique au cours de l'exercice se sont élevées à :

	2010	2009
Droits et Démocratie	424 632 \$	392 889 \$
Employés	184 776 \$	168 457 \$

17. Instruments financiers

Juste valeur

Les opérations reliées à l'encaisse, les intérêts courus, les débiteurs, les contributions à recevoir, le crédit parlementaire à recevoir, les créditeurs, les salaires et vacances à payer et les subventions à payer découlent du cours normal de l'exploitation. La valeur aux livres de chacun de ces postes se rapproche de leur juste valeur car leur échéance est à court terme.

La juste valeur des contrats de location-acquisition est de 157 982 \$ au 31 mars 2010 (191 767 \$ au 31 mars 2009). Elle est déterminée en fonction de la valeur actualisée des flux de trésorerie, à l'aide des taux d'intérêts implicites des contrats de location.

La juste valeur de l'encaisse et des dépôts à terme, classés de niveau 1 selon la hiérarchie des justes valeurs, correspond à peu près à sa valeur comptable en raison du terme à court qui est court.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les créances de Droits et Démocratie ne posent pas de risque de crédit important, car elles sont principalement composées de contributions à recevoir du gouvernement du Canada et d'autres entités apparentées, de contributions à recevoir d'entités non apparentées solvables et reconnues, du crédit parlementaire à recevoir, de débiteurs et d'intérêts courus. Droits et Démocratie n'a aucune concentration significative de risque de crédit.

Au 31 mars 2010, aucune créance n'est en souffrance.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Les fluctuations de taux d'intérêt peuvent également avoir un impact sur la juste valeur du portefeuille de placements. Cependant, puisque Droits et Démocratie ne détient que des placements à court terme, l'impact des fluctuations de taux d'intérêt est négligeable.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que Droits et Démocratie ne puisse s'acquitter de ses obligations financières à leur échéance. Étant donné que Droits et Démocratie n'a accès à aucune facilité de crédit, ses liquidités dépendent entièrement des crédits votés par le parlement, des fonds provenant de source autre que du gouvernement du Canada et des surplus accumulés. Droits et Démocratie gère ce risque de liquidité en surveillant constamment ses flux de trésorerie réels et projetés.

Au 31 mars 2010, les passifs financiers de Droits et Démocratie sont les créditeurs, les salaires et vacances à payer ainsi que les subventions à payer sont exigibles à court terme.

Risque de change

Le risque de change est le risque que juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours des monnaies étrangères. Droits et Démocratie exerce ses activités à l'échelle internationale et est exposée au risque découlant des fluctuations des taux de change. Les devises utilisées par la société sont principalement le dollar américain et le franc suisse; toutefois, les états financiers de l'organisme sont présentés en dollars canadiens.

Droits et Démocratie n'utilise pas d'instruments dérivés pour réduire son exposition au risque de change et n'entend pas avoir recours à des stratégies de couverture de manière significative dans un avenir rapproché.

L'impact des variations des cours des monnaies étrangères sur les états financiers de Droits et Démocratie est négligeable.

18. Éventualités

Dans le cours normal des affaires, diverses réclamations ont été intentées contre Droits et Démocratie. Ces questions soulèvent plusieurs incertitudes et leur conclusion est difficile à prédire. La direction considère qu'il est peu probable qu'il en résulte des passifs importants. Aucune provision n'a été prise en compte à cet égard.

19. Événement postérieur à la date du bilan

Une poursuite de 1 421 317 \$ en dommages et intérêts a été intenté contre Droits et Démocratie par les trois directeurs congédiés au courant de l'exercice 2009-2010. La poursuite soulève plusieurs incertitudes et sa conclusion est difficile à prédire.

20. Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants fournis pour l'exercice 2009 ont été reclassés en fonction de la présentation adoptée pour l'exercice 2010.

R

A

P

P

O

R

T

F

I

N

A

N

C

I

E

R

